

Conditions générales de ventes

Les conditions générales de vente ont vocation à **encadrer une relation commerciale**. Elles constituent en fait le socle de la négociation commerciale en prévoyant notamment les modalités d'achat, les modalités de paiement, les délais de livraison, etc. Elles traduisent la **politique commerciale du vendeur** et ne sont pas négociables. L'acheteur choisit simplement de les accepter ou de les refuser.

Ciel Telecom se dote donc des conditions générales de vente suivantes :

Tarifs INTERNATIONAL FIXES

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Afghanistan	0.323 €	0.388 €	Bahamas	0.202 €	0.242 €	Chili SANTIAGO	0.019 €	0.023 €	Equateur - Mobile MOVISTAR	0.267 €	0.321 €
Afrique du Sud	0.034 €	0.041 €	Bahrein	0.141 €	0.169 €	Chili - Mobile	0.108 €	0.130 €	Equateur - Mobile PORTA	0.301 €	0.362 €
Afrique du Sud - Cities	0.034 €	0.041 €	Bangladesh	0.047 €	0.057 €	Chili PRS	0.178 €	0.213 €	Erythrée	0.407 €	0.488 €
Afrique du Sud - Mobile	0.062 €	0.074 €	Bangladesh DHAKA	0.045 €	0.054 €	Chine	0.019 €	0.022 €	Espagne	0.013 €	0.016 €
Afrique du Sud - Mobile VO	0.051 €	0.062 €	Barbade	0.303 €	0.363 €	Chine - Mobile	0.018 €	0.022 €	Espagne - Mobile	0.042 €	0.051 €
Afrique du Sud - Mobile MTN	0.051 €	0.062 €	Belgique	0.040 €	0.048 €	Chypre	0.016 €	0.019 €	Espagne - Mobile ORANGE	0.040 €	0.047 €
Albanie	0.239 €	0.287 €	Belgique PRS	0.046 €	0.055 €	Chypre Du Nord	0.069 €	0.083 €	Espagne - Mobile TELEFONICA	0.039 €	0.046 €
Albanie AMC	0.277 €	0.332 €	Belgique - Mobile	0.491 €	0.589 €	Chypre - Mobile	0.037 €	0.044 €	Espagne - Mobile VODAFONE	0.039 €	0.046 €
Albanie OLO	0.239 €	0.287 €	Belgique - Mobile BASE	0.040 €	0.048 €	Chypre Du Nord - Mobile	0.200 €	0.240 €	Estonie	0.030 €	0.036 €
Algérie	0.096 €	0.115 €	Belgique - Mobile MOBISTAR	0.039 €	0.047 €	Chypre PRS	0.192 €	0.231 €	Estonie - Mobile	0.465 €	0.558 €
Algérie -ALGER	0.096 €	0.115 €	Belgique - Mobile PROXIMUS	0.039 €	0.046 €	Colombie	0.059 €	0.071 €	Estonie - Mobile ELISA	0.425 €	0.509 €
Algérie CAT	0.099 €	0.119 €	Belgique - Mobile TELENET	0.064 €	0.076 €	Colombie CITIES	0.059 €	0.070 €	Estonie - Mobile EMT	0.075 €	0.089 €
Allemagne	0.014 €	0.017 €	Belize	0.069 €	0.082 €	Colombie - Mobile	0.080 €	0.096 €	Estonie - Mobile TELE2	0.068 €	0.082 €
Allemagne PRS	0.018 €	0.021 €	Bénin	0.413 €	0.496 €	Colombie - Mobile CLARO	0.044 €	0.053 €	Etats-Unis	0.012 €	0.014 €
Allemagne - Mobile	0.052 €	0.062 €	Bermudes	0.053 €	0.064 €	Colombie - Mobile MOVISTAR	0.053 €	0.063 €	Etats-Unis ALASKA	0.012 €	0.014 €
Allemagne - Mobile E PLUS	0.048 €	0.058 €	Bhoutan	0.110 €	0.132 €	Colombie - Mobile OLA	0.057 €	0.068 €	Etats-Unis PHONE	0.013 €	0.015 €
Allemagne - Mobile LYCAMOBILE	0.041 €	0.049 €	Biélorussie	0.631 €	0.757 €	Comores	0.389 €	0.466 €	Etats-Unis HAWAII	0.012 €	0.015 €
Allemagne - Mobile O2	0.049 €	0.058 €	Bolivie	0.259 €	0.311 €	Congo	0.637 €	0.765 €	Etats-Unis OLO	0.012 €	0.014 €
Allemagne - Mobile TMOBILE	0.049 €	0.058 €	Bolivie CITIES	0.151 €	0.182 €	Congo (Rép. Dém. du)	0.378 €	0.453 €	Ethiopie	0.359 €	0.431 €
Allemagne - Mobile VODAFONE	0.048 €	0.058 €	Bolivie RURAL	0.154 €	0.184 €	Cook (Iles)	4.068 €	4.881 €	Ethiopie ADDIS ABEBA	0.354 €	0.425 €
Andorre	0.026 €	0.031 €	Bosnie-Herzégovine	0.235 €	0.282 €	Corée du Nord	0.177 €	0.213 €	Falkland (Iles)	2.454 €	2.945 €
Angola	0.094 €	0.113 €	Bosnie-Herzégovine MOSTAR	0.230 €	0.276 €	Corée du Sud	0.017 €	0.020 €	Féroé (Iles)	0.079 €	0.095 €
Anguilla	0.324 €	0.389 €	Bosnie-Herzégovine OLO	0.235 €	0.282 €	Corée du Sud - Mobile	0.040 €	0.048 €	Fidji	0.408 €	0.490 €
Antigua-et-Barbuda	0.312 €	0.375 €	Bosnie-Herzégovine SRPSKA	0.230 €	0.276 €	Costa Rica	0.041 €	0.049 €	Finlande	0.063 €	0.076 €
Arabie Saoudite	0.128 €	0.154 €	Botswana	0.094 €	0.113 €	Côte d'Ivoire	0.460 €	0.552 €	Finlande PRS	0.082 €	0.099 €
Argentine	0.044 €	0.053 €	Brésil	0.023 €	0.028 €	Côte d'Ivoire MTN	0.531 €	0.637 €	Finlande - Mobile	0.045 €	0.054 €
Argentine B. AIRES	0.012 €	0.015 €	Brésil BEL HORIZONTE	0.017 €	0.020 €	Croatie	0.032 €	0.039 €	Finlande - Mobile ELISA	0.045 €	0.054 €
Argentine CITIES	0.016 €	0.020 €	Brésil OTHERS CITIES	0.016 €	0.019 €	Croatie - Mobile	0.157 €	0.188 €	Finlande - Mobile SONERA	0.045 €	0.054 €
Argentine - Mobile	0.283 €	0.339 €	Brésil RIO JANEIRO	0.016 €	0.019 €	Croatie - Mobile VIPNET	0.143 €	0.171 €	Gabon	0.580 €	0.697 €
Arménie	0.275 €	0.330 €	Brésil SAO PAULO	0.017 €	0.020 €	Cuba	1.166 €	1.399 €	Gambie	3.692 €	4.430 €
Arménie YEREVAN	0.266 €	0.319 €	Brésil - Mobile	0.134 €	0.160 €	Danemark	0.016 €	0.019 €	Géorgie	0.288 €	0.346 €
Aruba	0.148 €	0.178 €	Brésil - Mobile TIM	0.133 €	0.159 €	Danemark - Mobile	0.033 €	0.039 €	Géorgie TBILISI	0.188 €	0.226 €
Ascension (Ile)	4.068 €	4.881 €	Brunéi	0.064 €	0.077 €	Danemark - Mobile H3G	0.033 €	0.040 €	Ghana	0.393 €	0.471 €
Australie	0.028 €	0.033 €	Bulgarie	0.023 €	0.027 €	Danemark - Mobile TDC	0.033 €	0.040 €	Ghana - Mobile	0.480 €	0.576 €
Australie CITIES	0.022 €	0.027 €	Bulgarie OLO	0.043 €	0.051 €	Danemark - Mobile TELENOR	0.034 €	0.040 €	Ghana - Mobile VODAFONE	0.361 €	0.433 €
Australie - Mobile	0.071 €	0.085 €	Burkina Faso	0.402 €	0.483 €	Danemark - Mobile TELIA	0.033 €	0.040 €	Ghana - Mobile TIGO	0.394 €	0.473 €
Australie - Mobile OPTUS	0.063 €	0.076 €	Burundi	0.863 €	1.036 €	Diego-Garcia	4.068 €	4.881 €	Ghana - Mobile MTN	0.422 €	0.506 €
Australie - Mobile TELSTR	0.066 €	0.080 €	Caïmans (Iles)	0.216 €	0.259 €	Djibouti	0.484 €	0.581 €	Gibraltar	0.056 €	0.067 €
Australie - Mobile VODA	0.065 €	0.078 €	Cambodge	0.084 €	0.100 €	Dominicaine (Rép.)	0.041 €	0.049 €	Grèce	0.017 €	0.021 €
Australie PRS	0.048 €	0.057 €	Cameroun	0.196 €	0.236 €	Dominique	0.283 €	0.340 €	Grèce - Mobile COSMOTE	0.036 €	0.043 €
Autriche	0.015 €	0.018 €	Canada	0.010 €	0.013 €	Egypte	0.133 €	0.159 €	Grèce - Mobile VODAFONE	0.036 €	0.043 €
Autriche - Mobile	0.026 €	0.032 €	Canada NWT	0.010 €	0.012 €	Egypte - Mobile	0.159 €	0.191 €	Grèce - Mobile WIND	0.036 €	0.043 €
Autriche - Mobile H3G	0.029 €	0.035 €	Cap-Vert	0.245 €	0.294 €	Egypte - Mobile ETISALAT	0.209 €	0.251 €	Grenade	0.316 €	0.379 €
Autriche - Mobile MOBILKOM	0.029 €	0.035 €	Cap-Vert TLC	0.206 €	0.247 €	Egypte - Mobile VODAFONE	0.175 €	0.210 €	Groënland	0.654 €	0.784 €
Autriche - Mobile T-MOBILE	0.029 €	0.035 €	Centrafricaine (Rép.)	1.124 €	1.349 €	Émirats Arabes Unis	0.230 €	0.276 €	Guam	0.015 €	0.018 €
Autriche PRS	0.181 €	0.218 €	Chili	0.029 €	0.034 €	Equateur	0.167 €	0.200 €	Guatemala	0.207 €	0.248 €
Azerbaïdjan	0.318 €	0.381 €	Chili RUR	0.030 €	0.036 €	Equateur - Mobile	0.313 €	0.375 €	Guinée	0.704 €	0.844 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Guinée-Bissau	0.685 €	0.822 €	Japon	0.044 €	0.053 €	Mauritanie	0.708 €	0.850 €	Pays-Bas PRS	0.054 €	0.065 €
Guinée Equatoriale	0.698 €	0.837 €	Japon - Mobile	0.089 €	0.107 €	Mexique	0.012 €	0.014 €	Pérou	0.019 €	0.022 €
Guyana	0.362 €	0.434 €	Japon IP PHONE	0.055 €	0.066 €	Mexique CITIES	0.009 €	0.011 €	Pérou LIMA	0.014 €	0.017 €
Haiti	0.084 €	0.101 €	Jordanie	0.235 €	0.282 €	Micronésie	0.063 €	0.075 €	Pérou RURAL	0.026 €	0.031 €
Honduras	0.193 €	0.232 €	Jordanie - Mobile	0.243 €	0.292 €	Moldavie	0.449 €	0.539 €	Philippines	0.171 €	0.205 €
Hong-Kong	0.027 €	0.033 €	Jordanie - Mobile FASTLINK	0.232 €	0.278 €	Moldavie PRIDNESTROVI	0.410 €	0.491 €	Philippines - Mobile	0.184 €	0.220 €
Hong-Kong - Mobile	0.080 €	0.096 €	Kazakhstan	0.030 €	0.036 €	Monaco	0.098 €	0.117 €	Philippines - Mobile DIGITEL	0.187 €	0.224 €
Hongrie	0.014 €	0.017 €	Kazakhstan ALMATY	0.018 €	0.021 €	Monaco - Mobile	0.431 €	0.517 €	Philippines - Mobile GLOB	0.184 €	0.220 €
Hongrie - Mobile	0.109 €	0.131 €	Kenya	0.266 €	0.319 €	Mongolie	0.045 €	0.054 €	Philippines - Mobile SMAR	0.208 €	0.250 €
Hongrie - Mobile TELENOR	0.045 €	0.054 €	Kirghizistan	0.212 €	0.254 €	Montserrat	0.371 €	0.446 €	Pologne	0.021 €	0.025 €
Hongrie - Mobile TMOBILE	0.057 €	0.069 €	Kiribati	4.068 €	4.881 €	Mozambique	0.086 €	0.103 €	Pologne OLO	0.026 €	0.032 €
Hongrie - Mobile VODAFONE	0.061 €	0.073 €	Koweït	0.128 €	0.154 €	Myanmar (Birmanie)	0.396 €	0.475 €	Pologne PRS	0.028 €	0.034 €
Timor Oriental	0.722 €	0.866 €	Laos	0.065 €	0.079 €	Namibie	0.068 €	0.082 €	Pologne WARSAW	0.020 €	0.024 €
Iles Vierges Américaines	0.012 €	0.014 €	Lesotho	0.379 €	0.455 €	Nauru	4.068 €	4.881 €	Pologne - Mobile	0.224 €	0.269 €
Iles Vierges Britanniques	0.332 €	0.399 €	Lettonie	0.309 €	0.371 €	Népal	0.159 €	0.191 €	Pologne - Mobile ERA	0.043 €	0.051 €
Inde	0.024 €	0.029 €	Lettonie OLO	0.292 €	0.350 €	Nicaragua	0.188 €	0.226 €	Pologne - Mobile ORANGE	0.043 €	0.052 €
Inde CITIES	0.024 €	0.029 €	Liban	0.133 €	0.160 €	Niger	0.498 €	0.598 €	Pologne - Mobile PLUS	0.040 €	0.048 €
Inde STATES	0.023 €	0.028 €	Liban - Mobile	0.230 €	0.276 €	Nigéria	0.157 €	0.188 €	Pologne - Mobile PM4	0.047 €	0.056 €
Indonésie	0.077 €	0.092 €	Libéria	0.620 €	0.744 €	Norvège	0.019 €	0.023 €	Polynésie Française	0.269 €	0.323 €
Indonésie JAKARTA	0.044 €	0.052 €	Libye	0.358 €	0.430 €	Norvège - Mobile	0.046 €	0.055 €	Porto Rico	0.015 €	0.018 €
Indonésie SURABAYA	0.062 €	0.074 €	Liechtenstein	0.127 €	0.153 €	Norvège - Mobile NETCOM	0.035 €	0.042 €	Portugal	0.014 €	0.016 €
Satellite - Inmarsat Worldwide A	4.613 €	5.536 €	Lituanie	0.221 €	0.265 €	Norvège - Mobile TELENOR	0.035 €	0.042 €	Portugal OLO	0.013 €	0.016 €
Iran	0.198 €	0.238 €	Luxembourg	0.020 €	0.024 €	Nouvelle-Calédonie	0.244 €	0.293 €	Portugal - Mobile MEO	0.024 €	0.029 €
Iran TEHERAN	0.198 €	0.238 €	Luxembourg PRS	0.024 €	0.029 €	Nouvelle-Zélande	0.026 €	0.031 €	Portugal - Mobile NOS	0.024 €	0.029 €
Iraq	0.316 €	0.380 €	Luxembourg - Mobile	0.065 €	0.078 €	Nouvelle-Zélande - Mobile	0.065 €	0.078 €	Portugal - Mobile VODAFONE	0.024 €	0.029 €
Irlande (Rép.) - Mobile	0.108 €	0.130 €	Luxembourg - Mobile ORANGE	0.076 €	0.091 €	Nouvelle-Zélande - Mobile VODA	0.068 €	0.082 €	Qatar	0.239 €	0.287 €
Irlande (Rép.) - Mobile H3G	0.050 €	0.060 €	Luxembourg - Mobile TANGO	0.065 €	0.078 €	Oman	0.061 €	0.074 €	Roumanie	0.015 €	0.018 €
Irlande (Rép.) - Mobile METEOR	0.045 €	0.054 €	Macao	0.122 €	0.146 €	Oman - Mobile	0.008 €	0.009 €	Roumanie ASTRAL	0.016 €	0.019 €
Irlande (Rép.) - Mobile O2	0.038 €	0.045 €	Macédoine	0.235 €	0.282 €	Ouganda	0.480 €	0.576 €	Roumanie PRS	0.018 €	0.021 €
Irlande (Rép.) - Mobile VODAFONE	0.039 €	0.046 €	Madagascar	0.820 €	0.984 €	Ouzbékistan	0.054 €	0.065 €	Roumanie - Mobile	0.038 €	0.045 €
Irlande (Rép.) PRS	0.207 €	0.248 €	Madagascar PRS	0.938 €	1.126 €	Pakistan	0.093 €	0.112 €	Roumanie - Mobile COSMOROM	0.037 €	0.044 €
Irlande (Rép.)	0.015 €	0.017 €	Malaisie	0.080 €	0.096 €	Palau	4.068 €	4.881 €	Roumanie - Mobile ORANGE	0.037 €	0.045 €
Islande	0.020 €	0.024 €	Malawi	0.486 €	0.584 €	Israël PALTTEL	0.235 €	0.281 €	Roumanie - Mobile VODAFONE	0.037 €	0.044 €
Islande - Mobile	0.051 €	0.061 €	Maldives	1.336 €	1.603 €	Palestine	0.214 €	0.256 €	Royaume-Uni	0.018 €	0.022 €
Israël	0.015 €	0.018 €	Mali	0.285 €	0.342 €	Panama	0.044 €	0.053 €	Royaume-Uni Appel Local	0.189 €	0.227 €
Israël - Mobile	0.038 €	0.045 €	Malte	0.016 €	0.020 €	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1.771 €	2.125 €	Royaume-Uni PRS 2	0.557 €	0.668 €
Italie	0.021 €	0.025 €	Maroc	0.034 €	0.041 €	Paraguay	0.051 €	0.061 €	Royaume-Uni - Mobile	0.213 €	0.256 €
Italie - Mobile	0.437 €	0.524 €	Maroc IAM	0.028 €	0.034 €	Paraguay ASUNCION	0.051 €	0.062 €	Royaume-Uni - Mobile ALTERNATIVE NETWORK	0.372 €	0.446 €
Italie - Mobile DIGI	0.434 €	0.521 €	Maroc MEDITEL	0.223 €	0.267 €	Pays-Bas	0.015 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile H3G	0.025 €	0.031 €
Italie - Mobile H3G	0.045 €	0.054 €	Maroc WANA	0.141 €	0.170 €	Pays-Bas ANT	0.186 €	0.223 €	Royaume-Uni - Mobile O2	0.026 €	0.031 €
Italie - Mobile INTERMATICA	0.008 €	0.009 €	Maroc - Mobile	0.522 €	0.627 €	Pays-Bas - Mobile	0.146 €	0.175 €	Royaume-Uni - Mobile ORANGE	0.025 €	0.031 €
Italie - Mobile LYCAMOBILE	0.028 €	0.033 €	Maroc - Mobile IAM	0.506 €	0.607 €	Pays-Bas - Mobile KPN	0.048 €	0.058 €	Royaume-Uni - Mobile TMOBILE	0.026 €	0.031 €
Italie - Mobile NOVERCA	0.255 €	0.307 €	Maroc - Mobile MEDITEL	0.450 €	0.540 €	Pays-Bas - Mobile LYCAMOBILE	0.045 €	0.054 €	Royaume-Uni - Mobile VODAFONE	0.026 €	0.031 €
Italie - Mobile TIM	0.040 €	0.048 €	Maroc - Mobile WANA FULL MOBILITY	0.493 €	0.592 €	Pays-Bas - Mobile TELF	0.048 €	0.058 €	Royaume-Uni Appel National	0.329 €	0.395 €
Italie - Mobile VODAFONE	0.038 €	0.046 €	Maroc - Mobile WANA REST MOBILITY	0.405 €	0.486 €	Pays-Bas - Mobile TL2	0.048 €	0.058 €	Russie	0.095 €	0.114 €
Italie - Mobile WIND	0.044 €	0.052 €	Marshall (Iles)	0.416 €	0.499 €	Pays-Bas - Mobile TMOB	0.048 €	0.058 €	Russie ABKHAZIA	0.285 €	0.342 €
Jamaïque	0.270 €	0.324 €	Maurice	0.152 €	0.182 €	Pays-Bas - Mobile VODA	0.048 €	0.058 €	Russie MOSCOU	0.030 €	0.035 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Russie ST PETERSBURG	0.022 €	0.026 €	Taiwan - Mobile	0.143 €	0.171 €	Cameroun - Mobile	0.485 €	0.582 €	Arabie Saoudite - Mobile LEBARA	0.130 €	0.156 €
Russie ZONE 1	0.037 €	0.044 €	Tanzanie	0.470 €	0.564 €	Cameroun - Mobile MTN	0.517 €	0.621 €	Arabie Saoudite - Mobile MOBIL	0.171 €	0.205 €
Russie ZONE 2	0.042 €	0.051 €	Tchad	0.853 €	1.023 €	Cameroun - Mobile ORANGE	0.523 €	0.628 €	Arabie Saoudite - Mobile ZAIN	0.181 €	0.217 €
Russie ZONE 3	0.052 €	0.062 €	Tchèque (Rép.)	0.032 €	0.038 €	Liechtenstein - Mobile	0.262 €	0.314 €	Arabie Saoudite - Mobile	0.188 €	0.225 €
Russie ZONE 4	0.056 €	0.068 €	Tchèque (Rép.) - Mobile	0.109 €	0.131 €	Nouvelle-Calédonie - Mobile	0.214 €	0.257 €	Arabie Saoudite - Mobile	0.188 €	0.226 €
Russie ZONE 5	0.051 €	0.061 €	Tchèque (Rép.) - Mobile O2	0.038 €	0.046 €	Polynésie Française - Mobile	0.366 €	0.440 €	Bahreïn - Mobile	0.193 €	0.232 €
Rwanda	0.409 €	0.490 €	Tchèque (Rép.) - Mobile T-MOB	0.036 €	0.043 €	Sénégal - Mobile	0.532 €	0.638 €	Bangladesh - Mobile	0.039 €	0.046 €
Sainte-Hélène (Ile)	4.068 €	4.881 €	Tchèque (Rép.) - Mobile VODA	0.045 €	0.054 €	Sénégal - Mobile ORANGE	0.522 €	0.626 €	Bénin - Mobile	0.378 €	0.453 €
Sainte-Lucie	0.323 €	0.388 €	Thaïlande	0.092 €	0.111 €	Sénégal - Mobile TIGO	0.583 €	0.700 €	Bénin - Mobile LIBERCOM	0.384 €	0.461 €
Saint-Kitts-et-Nevis	0.381 €	0.457 €	Thaïlande - Mobile	0.100 €	0.120 €	Slovaquie - Mobile	0.181 €	0.217 €	Bénin - Mobile MTN	0.505 €	0.606 €
Saint-Marin	0.030 €	0.036 €	Thaïlande - Mobile DTAC	0.100 €	0.120 €	Slovaquie - Mobile EUROTEL	0.080 €	0.096 €	Bénin - Mobile TELECEL	0.536 €	0.643 €
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0.354 €	0.424 €	Togo	0.430 €	0.516 €	Slovaquie - Mobile ORANGE	0.089 €	0.107 €	Biélorussie - Mobile	0.637 €	0.765 €
Salomon (Iles)	1.485 €	1.782 €	Tokelau	4.068 €	4.881 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile AFRICELL	0.213 €	0.255 €	Bolivie - Mobile	0.271 €	0.325 €
Salvador (El)	0.275 €	0.330 €	Tonga	1.291 €	1.549 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile CE	0.556 €	0.668 €	Bolivie - Mobile ENTEL	0.270 €	0.325 €
Sao Tomé-et-Principe	1.836 €	2.203 €	Trinité et Tobago	0.086 €	0.103 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile ORA	0.423 €	0.507 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile	0.514 €	0.616 €
Sénégal	0.319 €	0.382 €	Tunisie	0.944 €	1.133 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile TI	0.333 €	0.399 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile BIH	0.514 €	0.617 €
Serbie & Monténégro	0.218 €	0.261 €	Tunisie ORANGE	1.003 €	1.203 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile VO	0.430 €	0.517 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile MTEL	0.521 €	0.626 €
Serbie ORION	0.449 €	0.538 €	Turkménistan	0.204 €	0.244 €	Congo (Rép. Dém. du) - Mobile	0.409 €	0.491 €	Brunéi - Mobile	0.055 €	0.066 €
Seychelles	1.071 €	1.285 €	Turks et Caïques (Iles)	4.068 €	4.881 €	Azerbaïdjan - Mobile	0.521 €	0.625 €	Burkina Faso - Mobile AIRTEL	0.503 €	0.603 €
Sierra Leone	0.811 €	0.974 €	Turquie	0.041 €	0.049 €	Bulgarie - Mobile	0.181 €	0.217 €	Burkina Faso - Mobile TELECEL	0.496 €	0.596 €
Singapour	0.064 €	0.076 €	Turquie	0.038 €	0.046 €	Bulgarie - Mobile GLOBUL	0.080 €	0.096 €	Burkina Faso - Mobile TELMOB	0.498 €	0.598 €
Singapour - Mobile	0.077 €	0.092 €	Turquie CITIES	0.038 €	0.046 €	Bulgarie - Mobile MOBILTEL	0.087 €	0.104 €	Burundi - Mobile	0.872 €	1.046 €
Slovaquie	0.017 €	0.021 €	Turquie ISTANBUL	0.038 €	0.046 €	Gibraltar - Mobile	0.221 €	0.265 €	Cambodge - Mobile	0.088 €	0.105 €
Slovénie	0.022 €	0.026 €	Turquie - Mobile	0.202 €	0.243 €	Lettonie - Mobile	4.068 €	4.881 €	Cambodge - Mobile METFONE	0.103 €	0.123 €
Somalie	0.745 €	0.894 €	Turquie - Mobile TURKCELL	0.173 €	0.208 €	Lettonie - Mobile BITE	0.469 €	0.563 €	Cambodge - METFONE	0.102 €	0.122 €
Soudan Sud	0.400 €	0.480 €	Turquie - Mobile VODAFONE	0.183 €	0.220 €	Lettonie - Mobile LMT	0.291 €	0.349 €	Centrafricaine (Rép.) - Mobile TELE	0.884 €	1.061 €
Soudan	0.238 €	0.286 €	Tuvalu	2.005 €	2.406 €	Lettonie - Mobile TELE2	0.492 €	0.591 €	Centrafricaine (Rép.) - Mobile	0.516 €	0.619 €
Sri Lanka	0.242 €	0.291 €	Ukraine	0.173 €	0.208 €	Macédoine - Mobile	0.545 €	0.654 €	Congo - Mobile	0.608 €	0.730 €
Suède	0.011 €	0.014 €	Ukraine CITIES	0.436 €	0.523 €	Malaisie - Mobile	0.051 €	0.061 €	Congo - Mobile AIRTEL	0.617 €	0.740 €
Suède PRS	0.011 €	0.013 €	Uruguay	0.087 €	0.105 €	Malte - Mobile	0.043 €	0.052 €	Congo - Mobile AZUR	0.658 €	0.789 €
Suède - Mobile	0.026 €	0.032 €	Uruguay MONTEVIDEO	0.063 €	0.075 €	Slovénie - Mobile	0.624 €	0.749 €	Congo - Mobile MTN	0.515 €	0.618 €
Suède - Mobile COMVIQ	0.026 €	0.032 €	Vanuatu	1.461 €	1.753 €	Slovénie - Mobile MOBILTEL	0.150 €	0.180 €	Costa Rica - Mobile	0.086 €	0.104 €
Suède - Mobile HI3G	0.027 €	0.032 €	Vénézuëla	0.026 €	0.031 €	Slovénie - Mobile SIMOBIL	0.053 €	0.064 €	Côte d'Ivoire - Mobile KOZ	0.454 €	0.545 €
Suède - Mobile TELENOR	0.027 €	0.032 €	Vénézuëla CARACAS	0.026 €	0.031 €	Ukraine - Mobile	0.391 €	0.470 €	Côte d'Ivoire - Mobile MOOV	0.507 €	0.609 €
Suède - Mobile TELIA	0.027 €	0.032 €	Vénézuëla - Mobile	0.098 €	0.117 €	Ukraine - Mobile KIEVSTAR	0.240 €	0.288 €	Côte d'Ivoire - Mobile MTN	0.510 €	0.612 €
Suisse	0.024 €	0.028 €	Vénézuëla - Mobile DIGI	0.128 €	0.154 €	Ukraine - Mobile UMC	0.337 €	0.404 €	Côte d'Ivoire - Mobile ORA	0.536 €	0.643 €
Suisse PRS	0.024 €	0.029 €	Vénézuëla - Mobile TELCEL	0.136 €	0.163 €	Satellite - Inmarsat Worldwide B	5.468 €	6.561 €	Côte d'Ivoire - Mobile Autres	0.389 €	0.467 €
Suisse - Mobile	0.619 €	0.743 €	Viêt Nam	0.037 €	0.044 €	Satellite - Inmarsat Worldwide Mini M	2.000 €	2.400 €	Dominicaine (Rép.) - Mobile	0.118 €	0.142 €
Suisse - Mobile LYCATTEL	0.196 €	0.235 €	Viêt Nam CITIES	0.080 €	0.096 €	Albanie - Mobile AMC	0.633 €	0.760 €	Gabon - Mobile AIRTEL	0.533 €	0.640 €
Suisse - Mobile ORA	0.222 €	0.266 €	Viêt Nam - Mobile	0.099 €	0.119 €	Albanie - Mobile EAGLE	0.621 €	0.746 €	Gabon - Mobile AZUR	0.654 €	0.785 €
Suisse - Mobile SUN	0.225 €	0.270 €	Viêt Nam - Mobile VIETTEL	0.101 €	0.121 €	Albanie - Mobile PLUS	0.641 €	0.769 €	Gabon - Mobile LIBERTIS	0.578 €	0.694 €
Suisse - Mobile SWIS	0.194 €	0.233 €	Wallis et Futuna	0.407 €	0.488 €	Albanie - Mobile VODAFONE	0.637 €	0.764 €	Gabon - Mobile TELECEL	0.622 €	0.746 €
Surinam	0.250 €	0.300 €	Yémen	0.204 €	0.245 €	Algérie - Mobile	0.800 €	0.960 €	Géorgie - Mobile	0.538 €	0.645 €
Swaziland	0.188 €	0.226 €	Zambie	0.559 €	0.670 €	Algérie - Mobile OOREDOO	0.910 €	1.092 €	Guatemala - Mobile	0.201 €	0.241 €
Syrie	0.116 €	0.140 €	Zimbabwe	0.252 €	0.302 €	Algérie - Mobile ORASCOM	0.560 €	0.672 €	Guinée-Bissau - Mobile	0.722 €	0.866 €
Tadjikistan	0.202 €	0.242 €	Satellite - Iridium 8816	6.651 €	7.981 €	Angola - Mobile	0.137 €	0.164 €	Guinée Equatoriale - Mobile CLCOM	0.504 €	0.605 €
Taiwan	0.026 €	0.031 €	Andorre - Mobile	0.212 €	0.255 €	Angola - Mobile UNITEL	0.143 €	0.172 €	Guinée Equatoriale - Mobile MTN	0.556 €	0.667 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Guinée Equatoriale - Mobile ORA	0.654 €	0.784 €	Russie - Mobile	0.139 €	0.167 €	Iraq - Mobile ZAIN	0.317 €	0.380 €	ESTONIE PRS	0.921 €	1.106 €
Guinée Equatoriale - Mobile TECEL	0.587 €	0.705 €	Russie - Mobile BEELINE	0.351 €	0.421 €	Jamaïque Mobile	0.288 €	0.346 €	GDSP VODAFONE M2M	0.051 €	0.062 €
Guyana - Mobile	0.427 €	0.513 €	Russie - Mobile MEGAFON	0.147 €	0.176 €	Jamaïque Mobile DIGICEL	0.323 €	0.388 €	CÔTE D'IVOIRE PRS	4.068 €	4.881 €
Guyana - Mobile DIGICEL	0.174 €	0.208 €	Russie - Mobile MTS	0.220 €	0.264 €	Kenya - Mobile	0.193 €	0.231 €	LITHUANIA PRS	4.068 €	4.881 €
Haiti - Mobile	0.401 €	0.481 €	Russie - Mobile MVNO	0.637 €	0.765 €	Kenya - Mobile AIRTEL	0.390 €	0.468 €	MAROC GLOBALSTAR	4.068 €	4.881 €
Haiti - Mobile DIGICEL	0.371 €	0.445 €	Russie - Mobile ROSTELECOM	0.246 €	0.295 €	Kenya - Mobile ORANGE	0.299 €	0.359 €	MYANMAR GSM OOREDOO	0.396 €	0.475 €
Haiti - Mobile NATCOM	0.391 €	0.469 €	Serbie & Monténégro - Mobile	0.522 €	0.627 €	Kenya - Mobile SAFARICOM	0.190 €	0.228 €	NIUE	4.068 €	4.881 €
Inde - Mobile	0.024 €	0.029 €	Serbie & Monténégro - Mobile MTS	0.518 €	0.622 €	Laos Mobile	0.108 €	0.129 €	YEMEN- Mobile	0.201 €	0.241 €
Inde - Mobile BSNL	0.025 €	0.030 €	Serbie & Monténégro - Mobile TELENOR	0.510 €	0.612 €	Madagascar - Mobile	1.011 €	1.213 €	LES NATIONS UNIES	0.291 €	0.349 €
Inde - Mobile RELIANCE	0.024 €	0.029 €	Sri Lanka - Mobile	0.224 €	0.268 €	Madagascar - Mobile AIRTEL	1.037 €	1.244 €	TURQUIE PRS	4.068 €	4.881 €
Inde - Mobile VODAFONE	0.025 €	0.030 €	Sri Lanka - Mobile AIRTEL	0.215 €	0.258 €	Madagascar - Mobile ORA	0.620 €	0.744 €	TELENOR CONNEXION	2.290 €	2.747 €
Indonésie - Mobile	0.065 €	0.078 €	Sri Lanka - Mobile ETISALAT	0.243 €	0.292 €	Madagascar - Mobile TELMA	0.820 €	0.984 €	T-SYS INTERNATIONAL	2.038 €	2.445 €
Iran - Mobile	0.219 €	0.263 €	Sri Lanka - Mobile MOBILTEL	0.228 €	0.274 €	Malawi - Mobile	0.591 €	0.709 €	SLOVENIE PRS	4.068 €	4.881 €
Kazakhstan - Mobile	0.178 €	0.213 €	Sri Lanka - Mobile MTN	0.217 €	0.261 €	Maldives - Mobile	1.180 €	1.416 €	SAT INMARSAT	8.737 €	10.484 €
Kirghizistan - Mobile	0.237 €	0.285 €	Tunisie - Mobile LYCAMOBILE	0.998 €	1.198 €	Mali - Mobile	0.562 €	0.674 €	SAT INMARSAT BGAN HSD	8.123 €	9.748 €
Koweït - Mobile	0.131 €	0.157 €	Tunisie - Mobile OOREDOO	0.991 €	1.189 €	Mali - Mobile ORANGE	0.544 €	0.652 €	SAT Autres	0.605 €	0.726 €
Libye - Mobile	0.483 €	0.580 €	Tunisie - Mobile ORANGE	0.992 €	1.191 €	Maurice - Mobile	0.152 €	0.182 €	SAMOA	1.242 €	1.491 €
Lituanie - Mobile	0.525 €	0.631 €	Tunisie - Mobile TUNTEL	0.992 €	1.190 €	Mauritanie - Mobile	0.704 €	0.845 €	NEPAL GSM SPICES	0.225 €	0.270 €
Lituanie - Mobile BITE	0.064 €	0.076 €	Uruguay - Mobile	0.242 €	0.291 €	Mauritanie - Mobile CHINGUITEL	0.689 €	0.827 €	NEPAL GSM	0.154 €	0.184 €
Lituanie - Mobile OMNI	0.057 €	0.068 €	Zambie - Mobile	0.674 €	0.809 €	Mauritanie - Mobile MATEL	0.795 €	0.954 €	REUNION SRR	0.011 €	0.014 €
Lituanie - Mobile VORTUMO	0.532 €	0.638 €	Zimbabwe - Mobile ECONET	0.741 €	0.889 €	Mauritanie - Mobile MAURITEL	0.701 €	0.842 €	SENEGAL PRS	4.068 €	4.881 €
Lituanie - Mobile OLO	0.418 €	0.501 €	Zimbabwe - Mobile NETONE	0.532 €	0.638 €	Mexique - Mobile	0.036 €	0.043 €	LATVIA PRS	1.449 €	1.739 €
Moldavie - Mobile	0.068 €	0.081 €	Zimbabwe - Mobile TELECEL	0.704 €	0.845 €	Namibie - Mobile	0.099 €	0.119 €	AFRIQUE DU SUD PRS	0.953 €	1.144 €
Moldavie - Mobile ORANGE	0.346 €	0.415 €	Monténégro	0.215 €	0.258 €	Ouganda - Mobile AIRTEL	0.472 €	0.566 €	ESPAGNE PRS	0.203 €	0.244 €
Mozambique - Mobile	0.363 €	0.435 €	Monténégro - Mobile	0.518 €	0.621 €	Ouganda - Mobile MTN	0.409 €	0.491 €	THURAYA	2.358 €	2.830 €
Mozambique - Mobile MCEL	0.309 €	0.370 €	Mongolie - Mobile	0.040 €	0.048 €	Ouganda - Mobile Autres	0.491 €	0.589 €	TUNISIE PRS	4.068 €	4.881 €
Mozambique - Mobile VODA	0.331 €	0.397 €	Afghanistan - Mobile	0.292 €	0.351 €	Rwanda - Mobile	0.413 €	0.496 €	NORVÈGE PRS	1.013 €	1.216 €
Nicaragua - Mobile	0.283 €	0.340 €	Afghanistan - Mobile AWCC	0.270 €	0.324 €	Saint-Marin - Mobile	0.373 €	0.448 €	Royaume-Uni PRS	0.057 €	0.069 €
Niger - Mobile	0.510 €	0.612 €	Afghanistan - Mobile ETIS	0.277 €	0.332 €	Salvador (El) - Mobile	0.278 €	0.333 €	BELARUS PRS	4.316 €	5.179 €
Niger - Mobile AIRTEL	0.510 €	0.612 €	Afghanistan - Mobile MTN	0.188 €	0.225 €	Salvador (El) - Mobile DIGI	0.246 €	0.295 €	CAMEROUN PRS	4.068 €	4.881 €
Niger - Mobile ORANGE	0.510 €	0.612 €	Afghanistan - Mobile ROSH	0.255 €	0.306 €	Sierra Leone - Mobile	0.820 €	0.984 €	GUINÉE REP GSM	4.068 €	4.881 €
Nigéria - Mobile	0.058 €	0.070 €	Arménie - Mobile	0.298 €	0.357 €	Somalie - Mobile	0.601 €	0.721 €	KOSOVO	0.206 €	0.248 €
Nigéria - Mobile AIRTEL	0.072 €	0.086 €	Arménie - Mobile ARMENTEL	0.345 €	0.414 €	Soudan - Mobile	0.234 €	0.281 €	KOSOVO GSM	0.536 €	0.643 €
Nigéria - Mobile GLOBACOM	0.054 €	0.065 €	Arménie - Mobile ORANGE	0.338 €	0.405 €	Soudan - Mobile MOBILTEL	0.234 €	0.280 €	RUSSIE PRS	2.809 €	3.371 €
Nigéria - Mobile MTN	0.055 €	0.066 €	Arménie - Mobile VIVACELL	0.351 €	0.421 €	Soudan - Mobile MTN	0.240 €	0.288 €	MICRONESIE	1.795 €	2.155 €
Ouzbékistan - Mobile	0.096 €	0.115 €	Botswana - Mobile	0.323 €	0.388 €	Soudan - Mobile SUDATEL	0.218 €	0.261 €	Saint Pierre et Miquelon - Mobile	0.519 €	0.623 €
Pakistan - Mobile	0.084 €	0.101 €	Cap-Vert - Mobile	0.373 €	0.448 €	Surinam - Mobile	0.326 €	0.392 €	Mayotte - Mobile ORANGE	0.063 €	0.076 €
Pakistan - Mobile MOBLINK	0.086 €	0.104 €	Cap-Vert - Mobile CVM	0.363 €	0.436 €	Syrie - Mobile	0.169 €	0.203 €	Mayotte - Mobile OTM	0.044 €	0.052 €
Pakistan - Mobile TELENOR	0.029 €	0.034 €	Comores - Mobile	0.503 €	0.604 €	Tanzanie - Mobile	0.470 €	0.564 €	Mayotte ISLAND - Mobile	0.032 €	0.039 €
Pakistan - Mobile UFONE	0.068 €	0.082 €	Comores PRS	0.480 €	0.576 €	Tchad - Mobile	0.747 €	0.896 €	Mayotte ISLAND - Mobile SRR	0.026 €	0.032 €
Pakistan - Mobile WARID	0.050 €	0.060 €	Djibouti - Mobile	0.469 €	0.563 €	Tchad - Mobile AIRTEL	0.796 €	0.955 €	DOM TOM - Mobiles	0.136 €	0.163 €
Pakistan - Mobile ZONG	0.071 €	0.085 €	Emirats Arabes Unis - Mobile	0.221 €	0.265 €	Togo - Mobile	0.417 €	0.501 €	GUINÉE FRANÇAISE - Mobiles DIGICEL	0.033 €	0.040 €
Israel - Mobile PALTEL	0.271 €	0.326 €	Emirats Arabes Unis - Mobile DU	0.296 €	0.355 €	Togo - Mobile MOOV	0.586 €	0.704 €	MARTINIQUE - Mobiles ONLY	0.025 €	0.030 €
Palestine - Mobile	0.270 €	0.324 €	Ethiopie - Mobile	0.350 €	0.421 €	Trinité - Mobile DIGICEL	0.269 €	0.322 €	MARTINIQUE - Mobiles ORA	0.031 €	0.037 €
Panama - Mobile	0.184 €	0.221 €	Gambie - Mobile	0.132 €	0.158 €	Trinité et Tobago - Mobile	0.271 €	0.325 €	REUNION - Mobiles ORANGE	0.040 €	0.048 €
Paraguay - Mobile	0.115 €	0.138 €	Honduras - Mobile	0.034 €	0.041 €	AMERICAN SAMOA	4.068 €	4.881 €	REUNION - Mobiles OTM	0.026 €	0.031 €
Pérou - Mobile	0.060 €	0.072 €	Iraq - Mobile	0.302 €	0.362 €	ANTARCTIQUE	4.068 €	4.881 €	REUNION - Mobiles SRR	0.039 €	0.046 €
Qatar - Mobile	0.259 €	0.310 €	Iraq - Mobile ASIACELL	0.313 €	0.375 €	DEM REP DU CONGO PRS	4.068 €	4.881 €	GUINÉE FRANÇAISE - Mobiles ONLY	0.032 €	0.038 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
GUINÉE FRANÇAISE - Mobiles ORANGE	0.040 €	0.048 €
GUADELOUPE - Mobiles	0.040 €	0.047 €
GUADELOUPE - Mobiles DIGI	0.034 €	0.040 €
GUADELOUPE - Mobiles ONLY	0.026 €	0.031 €
GUADELOUPE - Mobiles ORA	0.142 €	0.170 €
MARTINIQUE - Mobiles	0.041 €	0.050 €
MARTINIQUE - Mobiles DIGI	0.033 €	0.040 €
DOM TOM	0.075 €	0.090 €
GUINÉE FRANÇAISE	0.109 €	0.131 €
MARTINIQUE	0.035 €	0.042 €
REUNION	0.091 €	0.109 €
ST PIERRE	0.280 €	0.336 €
Mayotte ISLAND	0.106 €	0.128 €
Satellite EMSAT	4.411 €	5.293 €

Les hors forfaits pour les 26 destinations sont a 0,06 € HT soit 0,072 € TTC

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Afghanistan	0.315 €	0.379 €	Autriche	0.008 €	0.009 €	Brésil	0.015 €	0.018 €	Chine	0.011 €	0.013 €
Afghanistan - Mobile	0.285 €	0.342 €	Autriche - Mobile	0.018 €	0.022 €	Brésil Bel Horizonte	0.009 €	0.011 €	Chine - Mobile	0.011 €	0.013 €
Afghanistan - Mobile Awcc	0.262 €	0.315 €	Autriche - Mobile Hi3G	0.021 €	0.026 €	Brésil - Mobile	0.126 €	0.151 €	Colombie	0.051 €	0.061 €
Afghanistan - Mobile Etis	0.269 €	0.323 €	Autriche - Mobile Mobilkom	0.021 €	0.026 €	Brésil - Mobile Tim	0.125 €	0.150 €	Colombie Cities	0.051 €	0.061 €
Afghanistan - Mobile Mtn	0.180 €	0.216 €	Autriche - Mobile T-Mobile	0.021 €	0.026 €	Brésil Others Cities	0.008 €	0.010 €	Colombie - Mobile	0.072 €	0.086 €
Afghanistan - Mobile Rosh	0.247 €	0.297 €	Autriche Prs	0.174 €	0.208 €	Brésil Rio Janeiro	0.008 €	0.010 €	Colombie - Mobile Claro	0.037 €	0.044 €
Albanie	0.231 €	0.278 €	Azerbaïdjan	0.310 €	0.372 €	Brésil Sao Paulo	0.009 €	0.011 €	Colombie - Mobile Movistar	0.045 €	0.054 €
Albanie Amc	0.269 €	0.323 €	Azerbaïdjan - Mobile	0.513 €	0.615 €	Brunéi	0.056 €	0.067 €	Colombie - Mobile Ola	0.049 €	0.059 €
Albanie - Mobile Amc	0.625 €	0.750 €	Bahamas	0.194 €	0.233 €	Brunéi - Mobile	0.047 €	0.056 €	Comores	0.381 €	0.457 €
Albanie - Mobile Eagle	0.613 €	0.736 €	Bahreïn	0.133 €	0.160 €	Bulgarie	0.015 €	0.018 €	Comores - Mobile	0.495 €	0.594 €
Albanie - Mobile Plus	0.633 €	0.760 €	Bahreïn - Mobile	0.185 €	0.222 €	Bulgarie - Mobile	0.173 €	0.208 €	Comores Prs	0.472 €	0.566 €
Albanie - Mobile Vodafone	0.629 €	0.755 €	Bangladesh	0.039 €	0.047 €	Bulgarie - Mobile Globul	0.072 €	0.087 €	Congo	0.629 €	0.755 €
Albanie Olo	0.231 €	0.278 €	Bangladesh Dhaka	0.037 €	0.045 €	Bulgarie - Mobile Mobitel	0.079 €	0.095 €	Congo - Mobile	0.601 €	0.721 €
Algérie	0.088 €	0.105 €	Bangladesh - Mobile	0.031 €	0.037 €	Bulgarie Olo	0.035 €	0.042 €	Congo - Mobile Airtel	0.609 €	0.731 €
Algérie - Alger	0.088 €	0.105 €	Barbade	0.295 €	0.354 €	Burkina Faso	0.395 €	0.474 €	Congo - Mobile Azur	0.650 €	0.780 €
Algérie Cat	0.091 €	0.110 €	Biélorussie	0.623 €	0.748 €	Burkina Faso - Mobile Airtel	0.495 €	0.594 €	Congo - Mobile Mtn	0.508 €	0.609 €
Algérie - Mobile	0.792 €	0.951 €	Biélorussie - Mobile	0.630 €	0.755 €	Burkina Faso - Mobile Telecel	0.489 €	0.586 €	Cook (Iles)	4.060 €	4.872 €
Algérie - Mobile Ooredoo	0.902 €	1.083 €	Belarus Prs	4.308 €	5.169 €	Burkina Faso - Mobile Telmob	0.490 €	0.589 €	Costa Rica	0.033 €	0.039 €
Algérie - Mobile Orascom	0.552 €	0.663 €	Belgique	0.032 €	0.038 €	Burundi	0.855 €	1.027 €	Costa Rica - Mobile	0.079 €	0.094 €
American Samoa	4.060 €	4.872 €	Belgique - Mobile	0.483 €	0.580 €	Burundi - Mobile	0.864 €	1.037 €	Croatie	0.025 €	0.029 €
Andorre	0.018 €	0.022 €	Belgique - Mobile Base	0.032 €	0.039 €	Cambodge	0.076 €	0.091 €	Croatie - Mobile	0.149 €	0.179 €
Andorre - Mobile	0.204 €	0.245 €	Belgique - Mobile Mobistar	0.031 €	0.038 €	Cambodge - Mobile	0.080 €	0.096 €	Croatie - Mobile Vipnet	0.135 €	0.162 €
Angola	0.086 €	0.104 €	Belgique - Mobile Proximus	0.031 €	0.037 €	Cambodge - Mobile Metfone	0.095 €	0.114 €	Cuba	1.158 €	1.389 €
Angola - Mobile	0.129 €	0.155 €	Belgique - Mobile Telenet	0.056 €	0.067 €	Cambodge Metfone	0.094 €	0.113 €	Chypre	0.008 €	0.010 €
Angola - Mobile Unitel	0.135 €	0.162 €	Belgique Prs	0.038 €	0.046 €	Cameroun	0.189 €	0.226 €	Chypre - Mobile	0.029 €	0.035 €
Anguilla	0.316 €	0.380 €	Belize	0.061 €	0.073 €	Cameroun - Mobile	0.477 €	0.572 €	Chypre Du Nord	0.062 €	0.074 €
Antarctique	4.060 €	4.872 €	Bénin	0.405 €	0.486 €	Cameroun - Mobile Mtn	0.510 €	0.611 €	Chypre Du Nord - Mobile	0.192 €	0.231 €
Antigua-Et-Barbuda	0.305 €	0.365 €	Bénin - Mobile	0.370 €	0.444 €	Cameroun - Mobile Orange	0.515 €	0.619 €	Chypre Prs	0.185 €	0.221 €
Argentine	0.036 €	0.044 €	Bénin - Mobile Libercom	0.376 €	0.451 €	Cameroun Prs	4.060 €	4.872 €	Tchèque (Rép.) - Mobile	0.102 €	0.122 €
Argentine B. Aires	0.004 €	0.005 €	Bénin - Mobile Mtn	0.497 €	0.597 €	Canada	0.003 €	0.003 €	Tchèque (Rép.) - Mobile O2	0.030 €	0.036 €
Argentine Cities	0.009 €	0.010 €	Bénin - Mobile Telecel	0.528 €	0.634 €	Canada Nwt	0.002 €	0.003 €	Tchèque (Rép.) - Mobile T-Mob	0.028 €	0.033 €
Argentine - Mobile	0.275 €	0.330 €	Bermudes	0.045 €	0.054 €	Cap-Vert	0.238 €	0.285 €	Tchèque (Rép.) - Mobile Voda	0.037 €	0.045 €
Arménie	0.267 €	0.321 €	Bhoutan	0.102 €	0.122 €	Cap-Vert - Mobile	0.365 €	0.438 €	Tchèque (Rép.)	0.024 €	0.029 €
Arménie - Mobile	0.290 €	0.348 €	Bolivie	0.251 €	0.301 €	Cap-Vert - Mobile Cvm	0.355 €	0.427 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile Africel	0.205 €	0.246 €
Arménie - Mobile Armentel	0.338 €	0.405 €	Bolivie Cities	0.144 €	0.172 €	Cap-Vert Tlc	0.198 €	0.238 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile Ce	0.549 €	0.658 €
Arménie - Mobile Orange	0.330 €	0.396 €	Bolivie - Mobile	0.263 €	0.315 €	Caimans (Iles)	0.208 €	0.250 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile Ora	0.415 €	0.498 €
Arménie - Mobile Vivacell	0.343 €	0.412 €	Bolivie - Mobile Entel	0.263 €	0.315 €	Centrafricaine (Rép.) - Mobile Tele	0.876 €	1.052 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile Ti	0.325 €	0.390 €
Arménie Yerevan	0.258 €	0.309 €	Bolivie Rural	0.146 €	0.175 €	Centrafricaine (Rép.) - Mobile	0.508 €	0.609 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile Vo	0.423 €	0.507 €
Aruba	0.140 €	0.168 €	Bosnie-Herzégovine	0.227 €	0.273 €	Centrafricaine (Rép.)	1.117 €	1.340 €	Congo (Rép. Dém. Du)	0.370 €	0.444 €
Ascension (Ile)	4.060 €	4.872 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile	0.506 €	0.607 €	Tchad	0.845 €	1.014 €	Congo (Rép. Dém. Du) - Mobile	0.401 €	0.482 €
Australie	0.020 €	0.024 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile Bih	0.507 €	0.608 €	Tchad - Mobile	0.739 €	0.886 €	Dem Rep Du Congo Prs	4.060 €	4.872 €
Australie Cities	0.015 €	0.018 €	Bosnie-Herzégovine - Mobile Mtel	0.514 €	0.616 €	Tchad - Mobile Airtel	0.788 €	0.946 €	Danemark	0.008 €	0.010 €
Australie - Mobile	0.063 €	0.076 €	Bosnie-Herzégovine Mostar	0.222 €	0.267 €	Chili	0.021 €	0.025 €	Danemark - Mobile	0.025 €	0.030 €
Australie - Mobile Optus	0.056 €	0.067 €	Bosnie-Herzégovine Olo	0.228 €	0.273 €	Chili - Mobile	0.100 €	0.120 €	Danemark - Mobile Hi3G	0.025 €	0.030 €
Australie - Mobile Telstr	0.059 €	0.070 €	Bosnie-Herzégovine Srpska	0.222 €	0.267 €	Chili Prs	0.170 €	0.204 €	Danemark - Mobile Tdc	0.025 €	0.030 €
Australie - Mobile Voda	0.057 €	0.069 €	Botswana	0.087 €	0.104 €	Chili Rur	0.022 €	0.027 €	Danemark - Mobile Telenor	0.026 €	0.031 €
Australie Prs	0.040 €	0.048 €	Botswana - Mobile	0.316 €	0.379 €	Chili Santiago	0.012 €	0.014 €	Danemark - Mobile Telia	0.025 €	0.030 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF		DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Diego-Garcia	4.060 €	4.872 €	Gabon - Mobile Azur	0.647 €	0.776 €	Guyana - Mobile	0.420 €	0.504 €	Italie	0.013 €	0.016 €
Djibouti	0.477 €	0.572 €	Gabon - Mobile Libertis	0.571 €	0.685 €	Guyana - Mobile Digicel	0.166 €	0.199 €	Italie - Mobile	0.429 €	0.515 €
Djibouti - Mobile	0.461 €	0.553 €	Gabon - Mobile Telecel	0.614 €	0.737 €	Haïti	0.077 €	0.092 €	Italie - Mobile Digi	0.426 €	0.512 €
Dominique	0.276 €	0.331 €	Gambie	3.684 €	4.421 €	Haïti - Mobile	0.393 €	0.472 €	Italie - Mobile H3G	0.038 €	0.045 €
Dominicaïne (Rép.)	0.033 €	0.040 €	Gambie - Mobile	0.124 €	0.149 €	Haïti - Mobile Digicel	0.363 €	0.436 €	Italie - Mobile Intermatica	0.000 €	0.000 €
Dominicaïne (Rép.) - Mobile	0.110 €	0.132 €	Gdsp Vodafone M2M	0.043 €	0.052 €	Haïti - Mobile Natcom	0.383 €	0.459 €	Italie - Mobile Lycamobile	0.020 €	0.024 €
Timor Oriental	0.714 €	0.857 €	Géorgie	0.280 €	0.336 €	Honduras	0.186 €	0.223 €	Italie - Mobile Noverca	0.248 €	0.297 €
Equateur	0.159 €	0.191 €	Géorgie - Mobile	0.530 €	0.636 €	Honduras - Mobile	0.026 €	0.031 €	Italie - Mobile Tim	0.033 €	0.039 €
Equateur - Mobile	0.305 €	0.366 €	Géorgie Tbilisi	0.180 €	0.216 €	Hong-Kong	0.019 €	0.023 €	Italie - Mobile Vodafone	0.030 €	0.036 €
Equateur - Mobile Movistar	0.259 €	0.311 €	Allemagne	0.006 €	0.008 €	Hong-Kong - Mobile	0.072 €	0.086 €	Italie - Mobile Wind	0.036 €	0.043 €
Equateur - Mobile Porta	0.294 €	0.352 €	Allemagne - Mobile	0.044 €	0.053 €	Hongrie	0.006 €	0.008 €	Côte D'Ivoire	0.452 €	0.543 €
Egypte	0.125 €	0.150 €	Allemagne - Mobile E Plus	0.041 €	0.049 €	Hongrie - Mobile	0.102 €	0.122 €	Côte D'Ivoire - Mobile Koz	0.446 €	0.535 €
Egypte - Mobile	0.151 €	0.181 €	Allemagne - Mobile Lycamobile	0.033 €	0.040 €	Hongrie - Mobile Telenor	0.037 €	0.045 €	Côte D'Ivoire - Mobile Moov	0.500 €	0.599 €
Egypte - Mobile Etisalat	0.201 €	0.242 €	Allemagne - Mobile O2	0.041 €	0.049 €	Hongrie - Mobile Tmobile	0.049 €	0.059 €	Côte D'Ivoire - Mobile Mtn	0.502 €	0.603 €
Egypte - Mobile Vodafone	0.167 €	0.200 €	Allemagne - Mobile Tmobile	0.041 €	0.049 €	Hongrie - Mobile Vodafone	0.053 €	0.064 €	Côte D'Ivoire - Mobile Ora	0.528 €	0.633 €
Salvador (EI)	0.267 €	0.321 €	Allemagne - Mobile Vodafone	0.040 €	0.049 €	Islande	0.012 €	0.015 €	Côte D'Ivoire - Mobile Autres	0.382 €	0.458 €
Salvador (EI) - Mobile	0.270 €	0.324 €	Allemagne Prs	0.010 €	0.012 €	Islande - Mobile	0.043 €	0.052 €	Côte D'Ivoire Mtn	0.523 €	0.627 €
Salvador (EI) - Mobile Digi	0.238 €	0.286 €	Ghana	0.385 €	0.462 €	Inde	0.016 €	0.020 €	Côte D'Ivoire Prs	4.060 €	4.872 €
Satellite Emsat	4.403 €	5.284 €	Ghana - Mobile	0.473 €	0.567 €	Inde Cities	0.017 €	0.020 €	Jamaïque	0.262 €	0.315 €
Guinée Equatoriale	0.690 €	0.828 €	Ghana - Mobile Mtn	0.414 €	0.497 €	Inde - Mobile	0.016 €	0.019 €	Jamaïque Mobile	0.280 €	0.337 €
Erythrée	0.399 €	0.479 €	Ghana - Mobile Tigo	0.386 €	0.463 €	Inde - Mobile Bsnl	0.017 €	0.021 €	Jamaïque Mobile Digicel	0.315 €	0.379 €
Estonie	0.022 €	0.026 €	Ghana - Mobile Vodafone	0.353 €	0.424 €	Inde - Mobile Reliance	0.016 €	0.019 €	Japon	0.036 €	0.044 €
Estonie - Mobile	0.457 €	0.548 €	Gibraltar	0.048 €	0.058 €	Inde - Mobile Vodafone	0.017 €	0.020 €	Japon - Mobile	0.081 €	0.097 €
Estonie - Mobile Elisa	0.417 €	0.500 €	Gibraltar - Mobile	0.213 €	0.256 €	Inde States	0.015 €	0.019 €	Japon Ip Phone	0.047 €	0.057 €
Estonie - Mobile Emt	0.067 €	0.080 €	Grèce	0.010 €	0.012 €	Indonésie	0.069 €	0.083 €	Jordanie	0.228 €	0.273 €
Estonie - Mobile Tele2	0.061 €	0.073 €	Grèce - Mobile Cosmote	0.028 €	0.034 €	Indonésie - Mobile	0.057 €	0.069 €	Jordanie - Mobile	0.236 €	0.283 €
Estonie Prs	0.914 €	1.096 €	Grèce - Mobile Vodafone	0.028 €	0.034 €	Indonésie Jakarta	0.036 €	0.043 €	Jordanie - Mobile Fastlink	0.224 €	0.269 €
Ethiopie	0.351 €	0.421 €	Grèce - Mobile Wind	0.028 €	0.034 €	Indonésie Surabaya	0.054 €	0.065 €	Kazakhstan	0.022 €	0.027 €
Ethiopie Addis Abeba	0.346 €	0.415 €	Groënland	0.646 €	0.775 €	Iran	0.190 €	0.228 €	Kazakhstan Almaty	0.010 €	0.012 €
Ethiopie - Mobile	0.343 €	0.411 €	Grenade	0.308 €	0.370 €	Iran - Mobile	0.211 €	0.254 €	Kazakhstan - Mobile	0.170 €	0.204 €
Falkland (Iles)	2.446 €	2.935 €	Guadeloupe	0.067 €	0.080 €	Iran Teheran	0.190 €	0.228 €	Kenya	0.258 €	0.310 €
Féroé (Iles)	0.072 €	0.086 €	Guadeloupe - Mobiles	0.032 €	0.038 €	Iraq	0.309 €	0.370 €	Kenya - Mobile	0.185 €	0.222 €
Fidji	0.400 €	0.480 €	Guadeloupe - Mobiles Digi	0.026 €	0.031 €	Iraq - Mobile	0.294 €	0.353 €	Kenya - Mobile Airtel	0.382 €	0.459 €
Finlande	0.055 €	0.067 €	Guadeloupe - Mobiles Only	0.018 €	0.022 €	Iraq - Mobile Asiacell	0.305 €	0.366 €	Kenya - Mobile Orange	0.292 €	0.350 €
Finlande - Mobile	0.037 €	0.045 €	Guadeloupe - Mobiles Ora	0.134 €	0.161 €	Iraq - Mobile Zain	0.309 €	0.371 €	Kenya - Mobile Safaricom	0.183 €	0.219 €
Finlande - Mobile Elisa	0.037 €	0.045 €	Guam	0.007 €	0.008 €	Irlande (Rép.)	0.007 €	0.008 €	Kiribati	4.060 €	4.872 €
Finlande - Mobile Sonera	0.037 €	0.045 €	Guatemala	0.199 €	0.238 €	Irlande (Rép.) - Mobile	0.100 €	0.120 €	Kosovo	0.199 €	0.238 €
Finlande Prs	0.075 €	0.089 €	Guatemala - Mobile	0.193 €	0.232 €	Irlande (Rép.) - Mobile Hi3G	0.042 €	0.050 €	Kosovo Gsm	0.528 €	0.633 €
Guinée Française	0.101 €	0.122 €	Guinée-Bissau	0.677 €	0.812 €	Irlande (Rép.) - Mobile Meteor	0.037 €	0.044 €	Koweït	0.120 €	0.144 €
Dom Tom - Mobiles	0.128 €	0.154 €	Guinée-Bissau - Mobile	0.714 €	0.857 €	Irlande (Rép.) - Mobile O2	0.030 €	0.036 €	Koweït - Mobile	0.123 €	0.148 €
Guinee Française - Mobiles Digicel	0.025 €	0.031 €	Guinée	0.696 €	0.835 €	Irlande (Rép.) - Mobile Vodafone	0.031 €	0.037 €	Kirghizistan	0.204 €	0.245 €
Guinee Française - Mobiles Only	0.024 €	0.028 €	Guinée Rep Gsm	4.060 €	4.872 €	Irlande (Rép.) Prs	0.199 €	0.239 €	Kirghizistan - Mobile	0.229 €	0.275 €
Guinée Française - Mobiles Orange	0.032 €	0.039 €	Guinée Equatoriale - Mobile Clcom	0.497 €	0.596 €	Satellite - Iridium 8816	6.643 €	7.972 €	Laos	0.058 €	0.069 €
Polynésie Française	0.261 €	0.313 €	Guinée Equatoriale - Mobile Mtn	0.548 €	0.658 €	Israel	0.007 €	0.008 €	Laos Mobile	0.100 €	0.120 €
Polynésie Française - Mobile	0.359 €	0.430 €	Guinée Equatoriale - Mobile Ora	0.646 €	0.775 €	Israel - Mobile	0.030 €	0.036 €	Lettonie	0.301 €	0.361 €
Gabon	0.573 €	0.687 €	Guinée Equatoriale - Mobile Tecel	0.579 €	0.695 €	Israel - Mobile Paltel	0.263 €	0.316 €	Lettonie - Mobile	4.060 €	4.872 €
Gabon - Mobile Airtel	0.525 €	0.630 €	Guyana	0.354 €	0.425 €	Israel Paltel	0.227 €	0.272 €	Lettonie - Mobile Bite	0.462 €	0.554 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF		DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Lettonie - Mobile Lmt	0.283 €	0.340 €	Martinique - Mobiles Digi	0.025 €	0.031 €	Namibie - Mobile	0.091 €	0.109 €	Pakistan - Mobile Zong	0.063 €	0.076 €
Lettonie - Mobile Tele2	0.484 €	0.581 €	Martinique - Mobiles Only	0.017 €	0.021 €	Nauru	4.060 €	4.872 €	Palau	4.060 €	4.872 €
Lettonie Olo	0.284 €	0.341 €	Martinique - Mobiles Ora	0.023 €	0.028 €	Népal	0.151 €	0.181 €	Palestine	0.206 €	0.247 €
Lettonie Prs	1.441 €	1.730 €	Mauritanie	0.700 €	0.840 €	Nepal - Mobile	0.146 €	0.175 €	Palestine - Mobile	0.262 €	0.315 €
Liban	0.125 €	0.150 €	Mauritanie - Mobile	0.697 €	0.836 €	Nepal - Mobile Spices	0.217 €	0.261 €	Panama	0.036 €	0.044 €
Liban - Mobile	0.222 €	0.267 €	Mauritanie - Mobile Chinguitel	0.681 €	0.817 €	Pays-Bas	0.007 €	0.008 €	Panama - Mobile	0.176 €	0.211 €
Lesotho	0.371 €	0.446 €	Mauritanie - Mobile Matel	0.787 €	0.944 €	Pays-Bas Ant	0.178 €	0.214 €	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1.763 €	2.115 €
Libéria	0.612 €	0.735 €	Mauritanie - Mobile Mauritel	0.693 €	0.832 €	Pays-Bas - Mobile	0.138 €	0.166 €	Paraguay	0.043 €	0.052 €
Libye	0.350 €	0.420 €	Maurice	0.144 €	0.173 €	Pays-Bas - Mobile Kpn	0.040 €	0.048 €	Paraguay Asuncion	0.044 €	0.052 €
Libye - Mobile	0.475 €	0.571 €	Maurice - Mobile	0.144 €	0.173 €	Pays-Bas - Mobile Lycamobile	0.037 €	0.045 €	Paraguay - Mobile	0.107 €	0.129 €
Liechtenstein	0.119 €	0.143 €	Mayotte - Mobile Orange	0.055 €	0.066 €	Pays-Bas - Mobile Telf	0.040 €	0.048 €	Pérou	0.011 €	0.013 €
Liechtenstein - Mobile	0.254 €	0.305 €	Mayotte - Mobile Otm	0.036 €	0.043 €	Pays-Bas - Mobile TI2	0.040 €	0.048 €	Pérou - Mobile	0.052 €	0.062 €
Lituanie	0.213 €	0.256 €	Mayotte Island	0.099 €	0.118 €	Pays-Bas - Mobile Tmob	0.040 €	0.048 €	Pérou Lima	0.006 €	0.008 €
Lituanie - Mobile	0.518 €	0.621 €	Mayotte Island - Mobile	0.025 €	0.029 €	Pays-Bas - Mobile Voda	0.040 €	0.048 €	Pérou Rural	0.018 €	0.022 €
Lituanie - Mobile Bite	0.056 €	0.067 €	Mayotte Island - Mobile Srr	0.019 €	0.022 €	Pays-Bas Prs	0.047 €	0.056 €	Philippines	0.163 €	0.195 €
Lituanie - Mobile Omni	0.049 €	0.059 €	Mexique	0.004 €	0.005 €	Nouvelle-Calédonie	0.236 €	0.283 €	Philippines - Mobile	0.176 €	0.211 €
Lituanie - Mobile Vortumo	0.524 €	0.628 €	Mexique Cities	0.001 €	0.001 €	Nouvelle-Calédonie - Mobile	0.207 €	0.248 €	Philippines - Mobile Digitel	0.179 €	0.215 €
Lituanie - Mobile Olo	0.410 €	0.492 €	Mexique - Mobile	0.028 €	0.034 €	Nouvelle-Zélande	0.018 €	0.022 €	Philippines - Mobile Glob	0.176 €	0.211 €
Lithuanie Prs	4.060 €	4.872 €	Micronesie	1.788 €	2.145 €	Nouvelle-Zélande - Mobile	0.057 €	0.069 €	Philippines - Mobile Smar	0.201 €	0.241 €
Luxembourg	0.012 €	0.014 €	Moldavie	0.442 €	0.530 €	Nouvelle-Zélande - Mobile Voda	0.060 €	0.072 €	Pologne	0.013 €	0.016 €
Luxembourg - Mobile	0.057 €	0.069 €	Moldavie - Mobile	0.060 €	0.072 €	Nicaragua	0.181 €	0.217 €	Pologne - Mobile	0.217 €	0.260 €
Luxembourg - Mobile Orange	0.068 €	0.081 €	Moldavie - Mobile Orange	0.338 €	0.405 €	Nicaragua - Mobile	0.275 €	0.330 €	Pologne - Mobile Era	0.035 €	0.042 €
Luxembourg - Mobile Tango	0.057 €	0.068 €	Moldavie Pridnestrovi	0.402 €	0.482 €	Niger	0.490 €	0.589 €	Pologne - Mobile Orange	0.035 €	0.042 €
Luxembourg Prs	0.016 €	0.019 €	Monaco	0.090 €	0.108 €	Niger - Mobile	0.502 €	0.603 €	Pologne - Mobile Plus	0.032 €	0.038 €
Macao	0.114 €	0.137 €	Monaco - Mobile	0.423 €	0.507 €	Niger - Mobile Airtel	0.502 €	0.602 €	Pologne - Mobile Pm4	0.039 €	0.047 €
Macédoine	0.227 €	0.273 €	Mongolie	0.037 €	0.045 €	Niger - Mobile Orange	0.502 €	0.603 €	Pologne Olo	0.018 €	0.022 €
Macédoine - Mobile	0.537 €	0.645 €	Mongolie - Mobile	0.032 €	0.039 €	Nigéria	0.149 €	0.179 €	Pologne Prs	0.021 €	0.025 €
Madagascar	0.812 €	0.974 €	Monténégro	0.207 €	0.248 €	Nigéria - Mobile	0.050 €	0.060 €	Pologne Warsaw	0.012 €	0.015 €
Madagascar - Mobile	1.003 €	1.203 €	Monténégro - Mobile	0.510 €	0.612 €	Nigéria - Mobile Airtel	0.064 €	0.077 €	Portugal	0.006 €	0.007 €
Madagascar - Mobile Airtel	1.029 €	1.235 €	Montserrat	0.364 €	0.436 €	Nigéria - Mobile Globacom	0.047 €	0.056 €	Portugal - Mobile Meo	0.017 €	0.020 €
Madagascar - Mobile Ora	0.612 €	0.735 €	Maroc	0.026 €	0.032 €	Nigéria - Mobile Mtn	0.047 €	0.057 €	Portugal - Mobile Nos	0.017 €	0.020 €
Madagascar - Mobile Telma	0.812 €	0.975 €	Maroc Globalstar	4.060 €	4.872 €	Niue	4.060 €	4.872 €	Portugal - Mobile Vodafone	0.017 €	0.020 €
Madagascar Prs	0.931 €	1.117 €	Maroc - Mobile	0.515 €	0.618 €	Corée Du Nord	0.169 €	0.203 €	Portugal Olo	0.005 €	0.007 €
Malawi	0.479 €	0.574 €	Maroc - Mobile Iam	0.498 €	0.598 €	Micronésie	0.055 €	0.066 €	Porto Rico	0.007 €	0.008 €
Malawi - Mobile	0.583 €	0.699 €	Maroc - Mobile Meditel	0.442 €	0.531 €	Norvège	0.011 €	0.013 €	Qatar	0.231 €	0.277 €
Malaisie	0.072 €	0.086 €	Maroc - Mobile Wana Full Mobility	0.486 €	0.583 €	Norvège - Mobile	0.038 €	0.045 €	Qatar - Mobile	0.251 €	0.301 €
Malaisie - Mobile	0.043 €	0.052 €	Maroc - Mobile Wana Rest Mobility	0.397 €	0.476 €	Norvège - Mobile Netcom	0.027 €	0.033 €	Reunion	0.083 €	0.100 €
Maldives	1.328 €	1.594 €	Maroc Iam	0.021 €	0.025 €	Norvège - Mobile Telenor	0.027 €	0.033 €	Reunion - Mobiles Orange	0.032 €	0.038 €
Maldives - Mobile	1.173 €	1.407 €	Maroc Meditel	0.215 €	0.258 €	Norvège Prs	1.006 €	1.207 €	Reunion - Mobiles Otm	0.018 €	0.021 €
Mali	0.277 €	0.332 €	Maroc Wana	0.134 €	0.160 €	Oman	0.054 €	0.064 €	Reunion - Mobiles Srr	0.031 €	0.037 €
Mali - Mobile	0.554 €	0.665 €	Mozambique	0.078 €	0.094 €	Oman - Mobile	0.008 €	0.009 €	Reunion Srr	0.004 €	0.004 €
Mali - Mobile Orange	0.536 €	0.643 €	Mozambique - Mobile	0.355 €	0.426 €	Pakistan	0.086 €	0.103 €	Roumanie	0.007 €	0.008 €
Malte	0.008 €	0.010 €	Mozambique - Mobile Mcel	0.301 €	0.361 €	Pakistan - Mobile	0.077 €	0.092 €	Roumanie Astral	0.008 €	0.009 €
Malte - Mobile	0.036 €	0.043 €	Mozambique - Mobile Voda	0.323 €	0.388 €	Pakistan - Mobile Moblink	0.079 €	0.094 €	Roumanie - Mobile	0.030 €	0.036 €
Marshall (Iles)	0.408 €	0.490 €	Myanmar (Birmanie)	0.388 €	0.466 €	Pakistan - Mobile Telenor	0.021 €	0.025 €	Roumanie - Mobile Cosmorom	0.029 €	0.035 €
Martinique	0.027 €	0.032 €	Myanmar - Mobile Ooredoo	0.388 €	0.465 €	Pakistan - Mobile Ufone	0.060 €	0.072 €	Roumanie - Mobile Orange	0.029 €	0.035 €
Martinique - Mobiles	0.034 €	0.040 €	Namibie	0.060 €	0.073 €	Pakistan - Mobile Warid	0.042 €	0.051 €	Roumanie - Mobile Vodafone	0.029 €	0.035 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC	DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Roumanie Prs	0.010 €	0.012 €	Sierra Leone - Mobile	0.812 €	0.974 €	Surinam	0.243 €	0.030 €	Turquie Cities	0.030 €	0.030 €
Russie	0.087 €	0.105 €	Singapour	0.056 €	0.067 €	Surinam - Mobile	0.319 €	0.195 €	Turquie - Mobile	0.195 €	0.195 €
Russie Abkhazia	0.277 €	0.332 €	Singapour - Mobile	0.069 €	0.083 €	Swaziland	0.180 €	0.166 €	Turquie - Mobile Turkcell	0.166 €	0.166 €
Russie - Mobile	0.131 €	0.157 €	Slovaquie	0.009 €	0.011 €	Suède	0.004 €	0.176 €	Turquie - Mobile Vodafone	0.176 €	0.176 €
Russie - Mobile Beeline	0.343 €	0.412 €	Slovaquie - Mobile	0.173 €	0.207 €	Suède - Mobile	0.019 €	0.031 €	Turquie Istanbul	0.031 €	0.031 €
Russie - Mobile Megafon	0.139 €	0.167 €	Slovaquie - Mobile Eurotel	0.073 €	0.087 €	Suède - Mobile Comviq	0.019 €	4.060 €	Turquie Prs	4.060 €	4.060 €
Russie - Mobile Mts	0.212 €	0.255 €	Slovaquie - Mobile Orange	0.081 €	0.098 €	Suède - Mobile Hi3G	0.019 €	0.196 €	Turkménistan	0.196 €	0.196 €
Russie - Mobile Mvno	0.629 €	0.755 €	Slovénie	0.014 €	0.017 €	Suède - Mobile Telenor	0.019 €	4.060 €	Turks Et Caïques (Iles)	4.060 €	4.060 €
Russie - Mobile Rostelecom	0.238 €	0.285 €	Slovénie - Mobile	0.617 €	0.740 €	Suède - Mobile Telia	0.019 €	1.998 €	Tuvalu	1.998 €	1.998 €
Russie Moscou	0.022 €	0.026 €	Slovénie - Mobile Mobitel	0.142 €	0.171 €	Suède Prs	0.003 €	0.472 €	Ouganda	0.472 €	0.472 €
Russie Prs	2.801 €	3.362 €	Slovénie - Mobile Simobil	0.046 €	0.055 €	Suisse	0.016 €	0.464 €	Ouganda - Mobile Airtel	0.464 €	0.464 €
Russie St Petersburg	0.014 €	0.017 €	Slovenie Prs	4.060 €	4.872 €	Suisse - Mobile	0.611 €	0.401 €	Ouganda - Mobile Mtn	0.401 €	0.401 €
Russie Zone 1	0.029 €	0.035 €	Salomon (Iles)	1.477 €	1.772 €	Suisse - Mobile Lycatel	0.188 €	0.483 €	Ouganda - Mobile Autres	0.483 €	0.483 €
Russie Zone 2	0.035 €	0.042 €	Somalie	0.737 €	0.885 €	Suisse - Mobile Ora	0.214 €	0.010 €	Royaume-Uni	0.010 €	0.010 €
Russie Zone 3	0.044 €	0.053 €	Somalie - Mobile	0.593 €	0.712 €	Suisse - Mobile Sun	0.217 €	0.205 €	Royaume-Uni - Mobile	0.205 €	0.205 €
Russie Zone 4	0.049 €	0.058 €	Afrique Du Sud	0.026 €	0.032 €	Suisse - Mobile Swis	0.186 €	0.364 €	Royaume-Uni - Mobile Alternative Netw	0.364 €	0.364 €
Russie Zone 5	0.043 €	0.051 €	Afrique Du Sud - Cities	0.027 €	0.032 €	Suisse Prs	0.016 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile Hi3G	0.018 €	0.018 €
Rwanda	0.401 €	0.481 €	Afrique Du Sud - Mobile	0.054 €	0.065 €	Syrie	0.109 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile O2	0.018 €	0.018 €
Rwanda - Mobile	0.406 €	0.487 €	Afrique Du Sud - Mobile Mtn	0.043 €	0.052 €	Syrie - Mobile	0.161 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile Orange	0.018 €	0.018 €
Samoa	1.234 €	1.481 €	Afrique Du Sud - Mobile Vo	0.044 €	0.052 €	T-Sys International	2.030 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile Tmobile	0.018 €	0.018 €
Saint-Marin	0.023 €	0.027 €	Afrique Du Sud Prs	0.945 €	1.134 €	Taiwan	0.018 €	0.018 €	Royaume-Uni - Mobile Vodafone	0.018 €	0.018 €
Saint-Marin - Mobile	0.365 €	0.438 €	Corée Du Sud	0.009 €	0.011 €	Taiwan - Mobile	0.135 €	0.181 €	Royaume-Uni Appel Local	0.181 €	0.181 €
Sao Tomé-Et-Principe	1.828 €	2.194 €	Corée Du Sud - Mobile	0.032 €	0.038 €	Tadjikistan	0.194 €	0.321 €	Royaume-Uni Appel National	0.321 €	0.321 €
Sat Inmarsat	8.729 €	10.475 €	Soudan Sud	0.392 €	0.471 €	Tanzanie	0.462 €	0.049 €	Royaume-Uni Prs	0.049 €	0.049 €
Satellite - Inmarsat Worldwide A	4.605 €	5.526 €	Espagne	0.005 €	0.007 €	Tanzanie - Mobile	0.462 €	0.549 €	Royaume-Uni Prs 2	0.549 €	0.549 €
Satellite - Inmarsat Worldwide B	5.460 €	6.552 €	Espagne - Mobile	0.034 €	0.041 €	Telenor Connexion	2.282 €	0.166 €	Ukraine	0.166 €	0.166 €
Sat Inmarsat Bgan Hsd	8.115 €	9.738 €	Espagne - Mobile Orange	0.032 €	0.038 €	Thaïlande	0.085 €	0.428 €	Ukraine Cities	0.428 €	0.428 €
Satellite - Inmarsat Worldwide Mini M	1.992 €	2.391 €	Espagne - Mobile Telefonica	0.031 €	0.037 €	Thaïlande - Mobile	0.092 €	0.384 €	Ukraine - Mobile	0.384 €	0.384 €
Sat Autres	0.597 €	0.716 €	Espagne - Mobile Vodafone	0.031 €	0.037 €	Thaïlande - Mobile Dtac	0.092 €	0.232 €	Ukraine - Mobile Kievstar	0.232 €	0.232 €
Arabie Saoudite - Mobile Lebara	0.123 €	0.147 €	Espagne Prs	0.195 €	0.235 €	Thuraya	2.351 €	0.329 €	Ukraine - Mobile Umc	0.329 €	0.329 €
Arabie Saoudite - Mobile Mobil	0.163 €	0.196 €	Sri Lanka	0.234 €	0.281 €	Togo	0.422 €	0.222 €	Emirats Arabes Unis	0.222 €	0.222 €
Arabie Saoudite - Mobile Zain	0.173 €	0.208 €	Sri Lanka - Mobile	0.216 €	0.259 €	Togo - Mobile	0.410 €	0.213 €	Emirats Arabes Unis - Mobile	0.213 €	0.213 €
Arabie Saoudite	0.120 €	0.144 €	Sri Lanka - Mobile Airtel	0.207 €	0.249 €	Togo - Mobile Moov	0.579 €	0.288 €	Emirats Arabes Unis - Mobile Du	0.288 €	0.288 €
Arabie Saoudite - Mobile	0.180 €	0.216 €	Sri Lanka - Mobile Etisalat	0.236 €	0.283 €	Tokelau	4.060 €	0.283 €	Les Nations Unies	0.283 €	0.283 €
Arabie Saoudite - Mobile VIRGIN	0.181 €	0.217 €	Sri Lanka - Mobile Mobitel	0.220 €	0.265 €	Tonga	1.283 €	0.080 €	Uruguay	0.080 €	0.080 €
Sénégal	0.311 €	0.373 €	Sri Lanka - Mobile Mtn	0.210 €	0.251 €	Trinité Et Tobago	0.078 €	0.235 €	Uruguay - Mobile	0.235 €	0.235 €
Sénégal - Mobile	0.524 €	0.628 €	Sainte-Hélène (Ile)	4.060 €	4.872 €	Trinité - Mobile Digicel	0.261 €	0.055 €	Uruguay Montevideo	0.055 €	0.055 €
Sénégal - Mobile Orange	0.514 €	0.617 €	Saint-Kitts-Et-Nevis	0.373 €	0.448 €	Trinité Et Tobago - Mobile	0.263 €	0.004 €	Etats-Unis	0.004 €	0.004 €
Sénégal - Mobile Tigo	0.576 €	0.691 €	Sainte-Lucie	0.315 €	0.378 €	Tunisie	0.936 €	0.004 €	Etats-Unis Alaska	0.004 €	0.004 €
Senegal Prs	4.060 €	4.872 €	St Pierre	0.272 €	0.326 €	Tunisie - Mobile Lycamobile	0.991 €	0.005 €	Etats-Unis Phone	0.005 €	0.005 €
Serbie & Monténégro	0.210 €	0.252 €	Saint Pierre Et Miquelon - Mobile	0.512 €	0.614 €	Tunisie - Mobile Ooredoo	0.983 €	0.004 €	Etats-Unis Hawaii	0.004 €	0.004 €
Serbie & Monténégro - Mobile	0.514 €	0.617 €	Saint-Vincent-Et-Les-Grenadines	0.346 €	0.415 €	Tunisie - Mobile Orange	0.985 €	0.004 €	Etats-Unis Olo	0.004 €	0.004 €
Serbie & Monténégro - Mobile Mts	0.510 €	0.612 €	Soudan	0.231 €	0.277 €	Tunisie - Mobile Tuntel	0.984 €	0.046 €	Ouzbékistan	0.046 €	0.046 €
Serbie & Monténégro - Mobile Telenor	0.502 €	0.602 €	Soudan - Mobile	0.226 €	0.272 €	Tunisie Orange	0.995 €	0.088 €	Ouzbékistan - Mobile	0.088 €	0.088 €
Serbie Orion	0.441 €	0.529 €	Soudan - Mobile Mobitel	0.226 €	0.271 €	Tunisie Prs	4.060 €	1.453 €	Vanuatu	1.453 €	1.453 €
Seychelles	1.063 €	1.275 €	Soudan - Mobile Mtn	0.232 €	0.279 €	Turquie	0.033 €	0.018 €	Vénézuéla	0.018 €	0.018 €
Sierra Leone	0.804 €	0.964 €	Soudan - Mobile Sudatel	0.210 €	0.252 €	Turquie	0.031 €	0.018 €	Vénézuéla Caracas	0.018 €	0.018 €

DESTINATIONS	TARIF	TARIF TTC
Vénézuéla - Mobile	0.090 €	0.108 €
Vénézuéla - Mobile Digi	0.121 €	0.145 €
Vénézuéla - Mobile Telcel	0.128 €	0.154 €
Viêt Nam	0.029 €	0.035 €
Viêt Nam Cities	0.072 €	0.086 €
Viêt Nam - Mobile	0.091 €	0.109 €
Viêt Nam - Mobile Viettel	0.093 €	0.112 €
Iles Vierges Britanniques	0.324 €	0.389 €
Iles Vierges Américaines	0.004 €	0.005 €
Wallis Et Futuna	0.399 €	0.479 €
Yémen	0.197 €	0.236 €
Yémen- Mobile	0.193 €	0.231 €
Zambie	0.551 €	0.661 €
Zambie - Mobile	0.666 €	0.800 €
Zimbabwe	0.244 €	0.293 €
Zimbabwe - Mobile Econet	0.733 €	0.879 €
Zimbabwe - Mobile Netone	0.524 €	0.629 €
Zimbabwe - Mobile Telecel	0.697 €	0.836 €

Les hors forfaits pour les 26 destinations sont a 0,06 € HT soit 0,072 € TTC



Tarifs MOBILES/ INTERNATIONAL

Ces fiches tarifaires complètent les conditions générales de ventes de
CIEL TELECOM PRO/PARTICULIERS applicables selon le type de contrat conclu.

FORFAITS MOBILES

COMMUNICATIONS DE LA METROPOLE VERS L'ETRANGER

DESTINATION	TARIF HT/Min	TARIF TTC/Min
Abkhazia	0,348	0.42
Afghanistan	0,2748	0.33
Afrique du Sud	0,2064	0.25
Albanie	0,39	0.47
Algérie	0,732	0.88
Allemagne	0,0672	0.08
Andorre	0,216	0.26
Angola	0,3084	0.37
Anguilla	0,2784	0.33
Antarctique	3,0528	3.66
Antigua et Barbuda	0,27	0.32
Arabie Saoudite	0,168	0.20
Argentine	0,1392	0.17
Arménie	0,2748	0.33
Aruba	0,252	0.30
Ascension	3,0528	3.66
Australie	0,36	0.43
Autriche	0,18	0.22
Azerbaïdjan	0,3432	0.41
Bahamas	0,2184	0.26
Bahrein	0,1776	0.21
Bangladesh	0,0792	0.10
Barbade	0,2688	0.32
Belgique	0,084	0.10
Belize	0,2616	0.31
Benin	0,468	0.56
Bermudes	0,0924	0.11
Bhoutan	0,1284	0.15
Bielorussie	0,3768	0.45
Bolivie	0,2136	0.26

Bonaire, Saint-Eustatius, en Saba	3,0528	3.66
Bosnie-Herzégovine (Rép.)	0,3816	0.46
Botswana	0,2424	0.29
Brésil	0,1248	0.15
Brunei	0,0924	0.11
Bulgarie	0,0696	0.08

DESTINATION	TARIF HT/Min	TARIF TTC/Min
ILES VIERGES DES ETATS-UNIS	0,1812	0.22
Inde	0,0672	0.08
Indonésie	0,12	0.14
Irak	0,2412	0.29
Iran	0,1944	0.23
Irlande	0,09	0.11
Islande	0,0756	0.09
Israël	0,2268	0.27
Israel - PALTEL	0,246	0.30
Italie	0,06	0.07
Jamaïque	0,264	0.32
Japon	0,1224	0.15
Jersey	3,0528	3.66
Jordanie	0,2208	0.26
Kazakhstan	0,18	0.22
Kenya	0,3144	0.38
Kirghizistan	0,4236	0.51
Kiribati	3,0528	3.66
Kosovo	0,5412	0.65
Koweït	0,1392	0.17
Laos	0,1308	0.16
Lesotho	0,4404	0.53
Lettonie	3.024	3.63
Liban	0,198	0.24
Liberia	0,4704	0.56
Libye	0,39	0.47
Liechtenstein	0,1188	0.14
Lituanie	3.024	3.63
Luxembourg	0,06	0.07
Macao	0,1056	0.13
Macédoine	0,3972	0.48
Madagascar	3,0528	3.66
Malaisie	0,0648	0.08
Malawi	0,4176	0.50
Maldives	0,78	0.94
Mali	0,396	0.48

Colonne1	Colonne2	Colonne3
DESTINATION	TARIF HT/Min	TARIF TTC/Min
St Martin (France)	3,0528	3.66
St Martin (Netherland)	3,0528	3.66
Suède	0,06	0.07
Suisse	0,21	0.25
Suriname	1.824	2.19
Swaziland	0,2376	0.29
Syrie	0,2904	0.35
Taiwan	0,138	0.17
Tajikistan	0,1836	0.22
Tanzanie	0,4428	0.53
Tchad	0,6564	0.79
Tchèque (Rép.)	0,18	0.22
Thaïlande	0,0648	0.08
Timor-Leste	3,0528	3.66
Togo	0,3972	0.48
Tokelau	3,0528	3.66
Tonga	3,0528	3.66
Trinité-et-Tobago	0,252	0.30
Tunisie	3.024	3.63
Turkmenistan	0,1908	0.23
Turquie	0,2724	0.33
Tuvalu	3,0528	3.66
Ukraine	0,2568	0.31
Uruguay	0,2484	0.30
Vanuatu	1,5264	1.83
Vatican	3,0528	3.66
Vénézuela	0,1008	0.12
Vietnam	0,1284	0.15
Wallis-et-Futuna	0,2964	0.36
Yemen	0,1848	0.22
Zambie	0,4368	0.52
Zimbabwe	0,4944	0.59

DESTINATION2	TARIFHT/Min	TARIF TTC/Min 2
Burkina Faso	0,39	0.47
Burundi	0,5856	0.70
Cambodge	0,1116	0.13
Cameroun	0,3876	0.47
Canada	0,03	0.04
Canada Territoires du Nord	0,282	0.34
Cap-Vert	0,3012	0.36
Centrafrique	0,5964	0.72
Chili	0,0804	0.10
Chine	0,0822	0.10
Chypre	0,18	0.22
Colombie	0,1164	0.14
Comores	0,5244	0.63
Congo	0,5136	0.62
Cook (Iles)	3,0528	3.66
Corée du Nord	0,4344	0.52
Corée du Sud	0,0924	0.11
Costa Rica	0,0984	0.12
Cote d'Ivoire	3.024	3.63
Croatie	0,096	0.12
Cuba	0,81	0.97
Curacao (Netherlands Antilles)	0,1812	0.22
Danemark	0,0624	0.07
Diego Garcia ; Iles britanniques, Océan Indien	3,0528	3.66
Djibouti	0,3852	0.46
Dominique	0,2736	0.33
Egypte	0,1836	0.22
El Salvador	0,2652	0.32
Emirats Arabes Unis	0,2064	0.25
Equateur	0,2568	0.31

Erythree	0,2496	0.30
Espagne	0,624	0.75
Estonie	3.024	3.63
Etats-unis - Alaska - Hawaï	0,042	0.05
Ethiopie	0,252	0.30
Fédération de Russie	3.024	3.63

DESTINATION2	TARIFHT/Min	TARIF TTC/Min 2
Malte	0,0588	0.07
Maroc	0,4788	0.57
Martinique	0,0696	0.08
Maurice	0,162	0.19
Mauritanie	0,624	0.75
Mayotte	0,066	0.08
Mexique	0,2088	0.25
Micronésie	0,672	0.81
Moldova	0,4608	0.55
Monaco (fixes ou autres) sauf 3774*	0,3084	0.37
Mongolie	0,0828	0.10
Montenegro	0,3636	0.44
Montserrat	0,2592	0.31
Mozambique	0,3396	0.41
Myanmar	0,2976	0.36
Namibie	0,1584	0.19
Nauru	3,0528	3.66
Nepal	0,1644	0.20
Nicaragua	0,2808	0.34
Niger	0,3756	0.45
Nigeria	0,1212	0.15
Niue	3,0528	3.66
Norvège	0,06	0.07
Nouvelle-Calédonie	1.824	2.19
Nouvelle-Zélande	0,0864	0.10
Oman	0,3	0.36
ONU	3,0528	3.66
Ossetie du sud	0,348	0.42
Ouganda	0,3456	0.41
Ouzbekistan	0,1104	0.13
Pakistan	0,1572	0.19
Palaos	3,0528	3.66
Palestine	0,2208	0.26
Panama	0,1656	0.20
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1.824	2.19
Paraguay	0,1404	0.17

DESTINATION3	TARIFHT/Min 2	TARIF TTC/Min 3
Fidji	0,192	0.23
Finlande	0,36	0.43
Gabon	0,4704	0.56
Gambie	3,0528	3.66
Georgie (Rép. De)	0,2964	0.36
Ghana	0,2928	0.35
Gibraltar	0,1788	0.21
Grèce	0,576	0.69
Grenade	0,2736	0.33
Groenland	0,468	0.56
Guadeloupe	0,0792	0.10
Guam	0,1812	0.22
Guatemala	0,1812	0.22
Guinee	0,5676	0.68
Guinée équatoriale	0,5112	0.61
Guinée-Bissau	0,6648	0.80
Guyana	0,3012	0.36
Guyane Française	0,066	0.08
Haiti	1,5	1.80
Honduras	0,192	0.23
Hong Kong	0,0744	0.09
Hongrie	0,06	0.07
Ile de Man	3,0528	3.66
Ile Féroe	0,2136	0.26
Ile Guernesey	3,0528	3.66
Ile Norfolk	3,0528	3.66
Iles Aland	3,0528	3.66
Iles Caimanes	0,2376	0.29
Iles Cocos	3,0528	3.66
Iles Falkland	1,9608	2.35

Iles Mariannes du Nord	0,09	0.11
Iles Marshall	3,0528	3.66
Iles mineures éloignées	0,1812	0.22
Iles Salomon	3,0528	3.66
Iles Turques-et-Caïques	0,2844	0.34
ILES VIERGES BRITANNIQUES	0,2844	0.34

DESTINATION3	TARIF HT/Min 2	TARIF TTC/Min 3
Pays-Bas	0,06	0.07
Pérou	0,096	0.12
Philippines	0,2148	0.26
Pologne	0,0648	0.08
Polynésie française	0,2652	0.32
Porto Rico	0,0624	0.07
Portugal	0,0588	0.07
Qatar	0,2244	0.27
République démocratique du Congo	0,5808	0.70
République dominicaine	0,1164	0.14
Réunion et DOM MA	0,066	0.08
Roumanie	0,066	0.08
Royaume-Uni	0,3	0.36
Rwanda	0,3036	0.36
Saint Barthelemy	3,0528	3.66
Saint Helene	3,0528	3.66
Saint-Kitts-et-Nevis	0,2856	0.34
Saint-Lucie	0,2736	0.33
Saint-Marin	3.024	3.63
Saint-Pierre et Miquel	0,462	0.55
Saint-Vincent & Grenadines	0,2856	0.34
Samoa Américaines	3,0528	3.66
Samoa Occidentales	3,0528	3.66
Sao Tomé-et-Principe	1.374	1.65
Satellite	12,2112	14.65
Sénégal	0,4356	0.52
Serbie	0,3924	0.47
Seychelles	0,7872	0.94
Sierra Leone	0,54	0.65
Singapour	0,0576	0.07
Slovaquie	0,06	0.07
Slovénie	3.024	3.63
Somalie	0,516	0.62
Soudan	0,258	0.31
Soudan du Sud	0,564	0.68
Sri Lanka	0,2148	0.26

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La société CIEL TELECOM, dont le siège est situé 4 Rue du Dahomey, 75011 Paris, a pour activité la revente de services de téléphonie. Dans ce cadre, les données collectées sont enregistrées et traitées dans un fichier clients.

En vertu du principe de minimisation, nous ne collectons que les données nécessaires au regard des finalités poursuivies.

1. Données collectées

Les différentes catégories de données collectées lors votre souscription et dans le cadre de votre utilisation de nos services sont les suivantes:

- Données d'identification et de contact : nom de l'entreprise cliente, SIRET, adresse de l'entreprise, nom, prénom, adresse email du représentant de l'entreprise, si le client est une personne physique : nom et prénom, e-mail, numéros de téléphone., code client, Identifiant et mot de passe
- Données relatives aux commandes : détail des commandes, prix, données relatives au règlement des factures (type de paiement, dates, impayés, remises).
- Données commerciales : liste des produits et services
- Données de contenus : courriers adressés.

2. Usage des données collectées et bases légales de traitement

Ce fichier est utilisé afin :

- D'exécuter le contrat conclu (mise en place d'une ligne téléphonique, fourniture des services, livraison des produits),
- A des fins probatoires et de détection des fraudes ou d'amélioration de la qualité du service.

- Pour améliorer et personnaliser les offres et services (intérêt légitime). Sauf opposition de votre part, vous pouvez recevoir, par courrier postal et téléphone, des offres de CIEL TELECOM pour des services analogues à ceux que vous utilisez.

- Exécuter des obligations légales (réponse à des réquisitions etc)

- Après avoir donné votre consentement, pour vous proposer des produits non analogues à ceux déjà fournis.

3. Destinataire des données

Les données collectées sont destinées aux services internes de CIEL TELECOM, ses sous-traitants et/ou partenaires. Dans le cadre de l'exécution des prestations, des données sont susceptibles d'être traitées hors de l'Union européenne. Dans ce cas, ces traitements se font conformément à la réglementation en vigueur ou sur la base d'une décision d'adéquation de la Commission européenne ou de clauses contractuelles types de la Commission Européenne. Le recours à ces partenaires ou prestataires est nécessaire à la bonne exécution de la livraison de votre produit et / ou service. Les données peuvent également être transmises aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures judiciaires, de recherches judiciaires et de sollicitations d'informations des autorités ou afin de se conformer à d'autres obligations légales.

4. Durée de conservation des données

Les données listées précédemment sont conservées pour la durée nécessaire à la finalité pour laquelle elles ont été collectées et selon les dispositions légales applicables: Ainsi, s'agissant des données personnelles traitées dans le cadre du contrat, elles seront conservées jusqu'à cinq ans à compter de la fin de la relation contractuelle, celles utilisées pour la prospection commerciale seront conservées pour une durée maximale de trois

ans à compter de la fin de la relation contractuelle concernant la prospection directe. Les données personnelles dont CIEL TELECOM a besoin pour la finalité pour laquelle elles ont été collectées, nécessaires au respect d'une obligation légale et/ou à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice pourront cependant ne pas être supprimées mais feront l'objet d'archivage, d'accès limités ou de mesure d'anonymisation.

5. Règles spécifiques au démarchage téléphonique

Tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition dénommée « Bloctel » afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours. Le consommateur peut s'inscrire sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à : Société Oppostel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes

6- Annuaire universel

Le Client est informé que pour les services de téléphonie Fixe, et sauf avis contraire de sa part, ses coordonnées figurent sur la liste annuaire des abonnés tenue par le Fournisseur de CIEL TELECOM et pourront être transmises à des Sociétés éditant ou fournissant des services d'annuaires téléphoniques.

Le Client est informé qu'il peut gratuitement, et à tout moment exercer les droits suivants, sur les données de la Liste le concernant:

- Tout utilisateur pourra demander à ce que son adresse postale n'apparaisse pas ou que ces listes ne comportent pas de référence à son sexe (prénom masqué), ces deux possibilités pouvant être restreintes en cas d'homonymie
- Tout utilisateur pourra demander à ce que les données à caractère personnel le concernant ne soient pas utilisées à des fins de prospection directe, sauf en ce qui concerne les services de l'opérateur lui-même (liste « Anti-prospection ». Les utilisateurs qui auront effectué ce choix

seront directement identifiables dans les annuaires par un signe distinctif. L'utilisateur pourra demander à ne pas pouvoir être identifié à partir de son seul numéro de téléphone (liste « Anti-recherche inversée »)

- L'utilisateur pourra, sous sa responsabilité, demander à ce que sa profession soit précisée
- L'utilisateur pourra demander l'inscription de son adresse électronique qui apparaîtra dans les annuaires mis en ligne
- Enfin, l'abonné pourra demander, sous réserve de leur accord, l'inscription des autres utilisateurs de sa ligne.

Le Client est informé qu'il peut dans les conditions prévues aux articles 35 et 36 de la loi du 6 janvier 1978, rectifier, compléter, clarifier et mettre à jour ou effacer les données de la liste le concernant. Le Client est informé que le délai de parution des informations le concernant dans les annuaires des différents éditeurs dépend des conditions et fréquences de parution, propres aux Editeurs. En conséquence, CIEL TELECOM ne s'engage sur aucun délai de parution des données du Client.

Le Client est informé que les Editeurs peuvent mettre en place, sous leur entière responsabilité, des règles éditoriales contraignantes et procèdent à des traitements sur certaines des données transmises.

Pour les services Mobiles, le Client est informé que ses coordonnées ne figurent sur aucune base annuaire, ne sont transmises à aucun éditeur, sauf demande expresse contraire de sa part.

7. Droits des personnes

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en demandant l'accès, la modification ou suppression de vos données personnelles à ce service via le formulaire de contact accessible depuis la page **DONNEES PERSONNELLES** accessible sur notre site.

Vous pouvez également envoyer un courriel à notre Responsable RGPD: dpo@cieltelecom.com.

Vous pouvez aussi envoyer votre demande en nous contactant au 02 46 65 02 90 ou directement par courrier postal : Responsable RGPD Ciel Telecom, 25 rue Nationale 72230 Guécélard. Vous devrez alors fournir vos noms, prénom, ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité.

Si vous n'êtes pas satisfait de nos échanges, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse suivante :

CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

8. Evolution de la politique de confidentialité

La présente politique de Confidentialité peut faire l'objet de modifications en raison des évolutions législatives et réglementaires.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CIEL TELECOM PARTICULIERS

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tout contrat conclu par un Client Particulier, personne physique ou morale agissant à titre privé.

Les Clients Professionnels, agissant à des fins entrant dans le cadre de leur(s) activité(s) commerciale(s), industrielle(s), artisanale(s), libérale(s) ou agricole(s), sont invités à consulter les Conditions Générales de ventes « Ciel Pro » figurant sur le site Internet.

1. OBJET

Les présentes Conditions ont pour objet de définir les obligations de chacune des parties et

les conditions dans lesquelles CIEL TELECOM commercialise et revend au Client Particulier l'offre Ciel Particuliers, ci-après dénommée Offre.

2. DEFINITIONS

Le Client Particulier : désigne (i) toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole et (ii) toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles

CIEL TELECOM: désigne la marque sous laquelle sont commercialisés les Offres.

Offres CIEL PARTICULIER : désigne la revente d'abonnements téléphoniques assurés par SFR ou tout autre Fournisseur.

3. CONCLUSION DU CONTRAT

Le Contrat peut être conclu, dans les conditions suivantes:

1.1 Par écrit.

Le Client retourne un bulletin de souscription renseigné et signé.

1.2 Par téléphone

CIEL TELECOM adresse par sms et/ou par email un récapitulatif contractuel détaillant les éléments essentiels du contrat ainsi que les présentes CGV.

CIEL TELECOM communique au Client son code de signature.

Le Client confirme son accord oralement et en composant le code de signature sur son clavier téléphonique.

Le récapitulatif contractuel ainsi que les présentes Conditions Générales sont adressés par voie électronique ou postale.

Sur accord du Client, un enregistrement de la communication de la validation est effectué. L'enregistrement pourra être communiqué au Client à tout moment, sur demande écrite

accompagnée de sa pièce d'identité adressée à l'adresse mail dpo@cieltelecom.com.

1.3 Par formulaire Internet

Pour que le Contrat soit valablement conclu, le Client, avant de le confirmer, en vérifie le détail et accepte le récapitulatif contractuel et les Conditions Générales.

Le consentement se matérialise par un « double clic». Le Client confirme avoir lu et accepté le récapitulatif contractuel et les conditions générales

Une fois la commande terminée, CIEL TELECOM adresse ensuite par voie électronique le récapitulatif contractuel au Client.

4. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les Offres sont commercialisées par CIEL TELECOM conformément aux dispositions des documents suivants et de leurs annexes :

- Les présentes Conditions Générales
- Le récapitulatif contractuel
- La fiche tarifaire correspondante à l'offre choisie
- La Facture

L'ensemble des documents contractuels sont adressés au client lors de la souscription du contrat.

Tout projet de modification des conditions contractuelles de fournitures des Offres sera communiqué par écrit ou par tout autre support durable au moins un mois avant son entrée en vigueur. Le Client pourra accepter les nouvelles conditions ou résilier le contrat sans pénalités de résiliation et sans droit à dédommagement, dans une limite de 4 mois après la notification du projet de modification.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque les modifications envisagées, sont toutes exclusivement au bénéfice du client, ou ont un

caractère purement administratif et n'ont pas d'incidence négative pour le client, ou découlent directement de la législation applicable.

5. PRIX

Les tarifs détaillés sont indiqués dans les fiches standardisées affichées sur le site Internet de CIEL TELECOM.

Le récapitulatif contractuel adressé au Client comporte le détail du tarif appliqué.

Tout pourcentage de remise appliqué ne sera applicable que sur les communications (hors numéro spéciaux).

6. ACCES

6.1 Afin d'assurer la continuité du service, Le Client accepte expressément de bénéficier du Service avant la fin du délai de rétractation de quatorze jours. Dans ce cas, si le Client se rétracte il sera redevable du montant correspondant au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision de rétractation.

6.2 Afin d'éviter toute interruption de service, il est de la responsabilité du Client faisant usage de son droit de rétractation, de faire reprendre sa ligne par un autre Opérateur avant la résiliation du contrat.

6.3 En tout état de cause, l'accès à l'Offre sera mis en œuvre dans un délai de 30 jours à compter de la conclusion du contrat.

6.4 CIEL TELECOM décline toute responsabilité quant à la résiliation des forfaits du Client Particulier chez son ancien opérateur.

6.5 Le Client pourra suivre la consommation et l'usage des Services via une fonctionnalité gratuite disponible sur son Espace Client

7. RETRACTATION

Le Client Particulier dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la

conclusion du Contrat ou de la réception du matériel le cas échéant.

Pour l'exercer, le Client Particulier doit en informer CIEL TELECOM en lui adressant une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier recommandé avec avis de réception avant l'expiration du délai de rétractation, le cachet de la poste faisant foi. Le Client Particulier peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint au contrat et l'adresser avant l'expiration du délai de rétractation,

Le matériel devra ensuite être retourné dans un délai de quatorze jours à l'adresse de CIEL TELECOM.

Afin de générer un formulaire de rétractation, merci d'utiliser ce lien : https://www.cieltelecom.com/formulaire_resiliation

8. OBLIGATIONS DES CLIENTS PARTICULIERS

8.1 Le Client Particulier déclare que le contrat est conclu pour un usage personnel et non à des fins professionnelles.

8.2 Le Client Particulier déclare être habilité à conclure pour lui-même et pour le compte de toute personne qu'il indique représenter. Le Client Particulier est garant du respect, par la personne qu'il déclare représenter, des obligations définies au Contrat et sera en toutes circonstances solidaire de l'exécution des obligations relevant du Contrat conclu.

8.3 Le Client Particulier est tenu de prévenir CIEL TELECOM, immédiatement, et par tous moyens, puis de confirmer par courrier, dans un délai d'une semaine, de tout changement de domicile ou d'OBL (opérateur de boucle locale). Au cas où ces modifications rendraient l'exécution du Contrat/la fourniture de l'Offre impossible, CIEL TELECOM en informera le Client Particulier.

8.4 Il appartient au Client Particulier d'installer un logiciel anti-virus adapté, de mettre à jour ses logiciels, de télécharger des applications connues et fiables. En effet certains contenus malveillants (virus, applications inconnues...) sont susceptibles d'endommager les Équipements, Matériels et Données ou de permettre à des tiers d'y accéder.

8.5 Le Client Particulier s'engage expressément à ne pas utiliser l'Offre pour se livrer à des activités illicites ou diffuser des contenus préjudiciables, en particulier lorsqu'ils peuvent porter atteinte au respect des droits et libertés d'autrui, y compris les atteintes au droit d'auteur et droits voisins. De telles pratiques sont susceptibles d'être sanctionnées civilement et pénalement.

8.6 Dans le cadre des forfaits, le Client Particulier s'engage à adopter un comportement raisonnable, tel que défini selon les offres dans les fiches tarifaires accessibles sur le site Internet de CIEL TELECOM <https://www.cieltelecom.com>

8.7 En cas d'utilisation inappropriée, CIEL TELECOM se réserve le droit de suspendre puis de résilier le contrat, conformément aux dispositions de l'article 16. CIEL TELECOM facturera au Client Particulier l'ensemble des appels depuis la date d'activation de la ligne aux tarifs publics hors contrat de CIEL TELECOM en vigueur.

8.8 Le Client Particulier s'interdit toute utilisation excessive et/ou frauduleuse telle que notamment

- L'utilisation des communications illimitées à des fins commerciales (revente des communications).
- L'utilisation ininterrompue de l'offre à l'aide de systèmes de composition automatique de numéros.

- L'émission d'appels dont l'acheminement est détourné ou rerouté via des plateformes téléphoniques.

8.9. Le Client Particulier déclare avoir été informé du défaut de fiabilité du réseau Internet en termes de confidentialité et prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la protection des données transmises.

9. FACTURATION

Les factures sont établies tous les deux mois et portent sur :

- Le mois d'abonnement au cours duquel est émis la facture, et le mois d'abonnement à venir.
- Les consommations portant sur les deux mois antérieurs à la facture susvisée.

CIEL TELECOM adresse la facture au Client Particulier par messagerie électronique sauf demande expresse contraire du Client.

Le Client accepte que la consommation, la facturation, les performances et plus généralement l'ensemble des mesures relatives à l'utilisation du service, soient calculées avec les outils des fournisseurs de CIEL TELECOM et sur la base des données enregistrées par le prestataire technique de son choix. CIEL TELECOM facturera un forfait mensuel de communication minimum de 4.10€ HT soit 4.92 € TTC par mois pour une première ligne, et 2.50 € HT soit € TTC par mois pour chaque ligne supplémentaire.

10. MODALITES DE REGLEMENT

Les factures sont à régler dès réception, le paiement s'effectue au choix par le Client, par prélèvement automatique, par chèque ou par virement ou par tout autre moyen proposé par CIEL TELECOM

Les factures sont adressées par mail sauf demande expresse contraire du Client.

Le Client Particulier est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées

au titre du présent contrat. CIEL TELECOM accorde un encours de 500 € au Client Particulier.

En cas de dépassement de cet encours, CIEL TELECOM se réserve le droit de demander au Client Particulier un dépôt de garantie correspondant au montant de la dernière facture/ de suspendre ou de résilier le contrat dans les conditions prévues à l'article 16.

Le défaut de paiement à date limite de règlement sera susceptible d'entraîner :

- L'application du taux d'intérêt légal
- La suspension et/ou la résiliation du Contrat dans les conditions de l'article 16
- La déchéance immédiate et automatique du terme de toutes les factures exigibles au titre du Contrat conclu.

11. DONNEES PERSONNELLES

Les traitements des données personnelles mis en œuvre sont décrits dans la Politique d'utilisation des données personnelles, accessible sur le site Internet de CIEL TELECOM :[https://www.cieltelecom.com/RGPD/RGPD_Politique de Protection des donnees personnelles.pdf](https://www.cieltelecom.com/RGPD/RGPD_Politique_de_Protection_des_donnees_personnelles.pdf)

Les Clients disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition à communication et de suppression auprès de CIEL TELECOM par l'envoi :

- D'un courrier recommandé à l'adresse CIEL TELECOM 25 Rue Nationale 72230 Guecelard
- D'un courriel à l'adresse dpo@cieltelecom.com accompagné d'un justificatif d'identité.

12. MAINTENANCE TECHNIQUE

Des travaux effectués par les Fournisseurs de CIEL TELECOM, tels que des travaux de maintenance, d'amélioration, d'entretien, de renforcement, de réaménagement ou d'extension des installations des réseaux sont

parfois nécessaires pour améliorer la qualité des Offres fournies. Ces interruptions ou restrictions d'accès seront notifiées par tout moyen au minimum vingt-quatre (24) heures avant qu'elles n'interviennent, sauf en cas d'urgence.

De même des évolutions techniques ou des mises à jour susceptibles d'améliorer la qualité des Offres peuvent être nécessaires.

13. CONTINUITE DU SERVICE-RESPONSABILITE

13.1. La responsabilité de CIEL TELECOM ne saurait être engagée dans les cas de force majeure, telle que définie par le Code civil et interprétée par la jurisprudence.

13.3. En cas de retard de portage du numéro imputable à CIEL TELECOM, l'indemnité offerte au Client est égale, par jour de retard, au cinquième du prix mensuel toutes taxes comprises de l'abonnement au service souscrit par le Client. Le nombre de jours de retard est calculé jusqu'au rétablissement du service de communication électronique par le repreneur de la ligne.

13.4. En cas de perte du numéro ayant fait l'objet d'une demande de portabilité, imputable à CIEL TELECOM, l'indemnité offerte au Client sera égale à vingt-quatre fois le prix mensuel toutes taxes comprises de l'abonnement au service souscrit par le Client.

13.5. En cas de non-présentation à un rendez-vous de service et d'installation lié à une procédure de portage ou à un changement de fournisseur, l'indemnité offerte au Client sera égale par jour de retard, au cinquième du prix mensuel toutes taxes comprises de l'abonnement au service souscrit par le Client. Le nombre de jours de retard est calculé jusqu'à la présentation effective à un nouveau rendez-vous ou, le cas échéant, jusqu'à l'annulation du rendez-vous par le Client.

13.6. Les indemnités prévues aux articles ci-dessus sont versées au Client dans les trente

jours suivant sa demande. Le Client peut effectuer cette réclamation par tout moyen permettant la mise en relation avec CIEL TELECOM. L'indemnisation perçue par le Client n'éteint pas sa capacité à se prévaloir des autres voies de recours.

14. GARANTIE – SERVICE APRES-VENTE

En cas de vente de matériel, CIEL TELECOM est tenu à la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-4 à L.217-13 du code de la consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue (vices cachés), dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Le Client Particulier peut ainsi agir en garantie de conformité :

- Dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien;
- Le Client Particulier peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation ;
- Le Client Particulier est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois de délivrance du bien.
- Le Client peut mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, le Client Particulier l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L.217-4 du code de la consommation :
«Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a

été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.. »

Article L.217-5 du code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat: 1^o S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2^o Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.217-7 du code de la consommation : « Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué. »

Article L.217-9 du code de la consommation : « En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur » Article L.217-12 du code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Article L.217-16 du code de la consommation :

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention ».

Article 1641 du code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

15. DUREE

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée et peut être assortie ou non d'une période minimale d'engagement selon l'offre choisie.

Les Contrats sont résiliables par courrier recommandé sous réserve du respect d'un préavis de 10 jours à compter de sa date de réception.

16. SUSPENSION-RESILIATION

16.1. Résiliation ou suspension par CIEL TELECOM

CIEL TELECOM pourra restreindre ou suspendre l'exécution du Contrat de manière immédiate en cas de : d'inexécution par le Client de ses obligations, de fausse déclaration du Client Particulier, de consommations excessives ou suspectes, de perturbation du

réseau par un équipement ou logiciel du Client Particulier.

En cas de retard de paiement non régularisé par le Client Particulier, CIEL TELECOM aura alors la possibilité de :

- Suspendre l'exécution du Contrat, après mise en demeure (courrier, courriel, ou sms) restée infructueuse pendant un délai de dix jours.
- Résilier le Contrat à partir du trentième jour suivant la suspension si la cause de celle-ci n'a pas disparue. Dans ce cas, le client ne peut se prévaloir d'une quelconque indemnité.
- Appliquer la déchéance immédiate et automatique du terme de toutes les factures exigibles au titre du Contrat conclu.

16.2. Résiliation par le Client Particulier

Le Client Particulier pourra résilier le Contrat, en envoyant en recommandé un courrier de demande de résiliation ou en ligne sur l'espace client.

A défaut de précision par le Client Particulier sur la date de prise d'effet de cette résiliation, la résiliation prendra effet 10 jours à compter de la réception par CIEL TELECOM de la demande de résiliation.

Afin d'éviter toute interruption de service, il est de la responsabilité du Client Particulier de faire reprendre sa ligne par un autre Opérateur avant la résiliation du contrat.

Lorsque le Contrat comporte une durée d'engagement de 12 mois, en cas de résiliation anticipée, le Client devra régler l'intégralité des sommes restantes dues jusqu'au terme de l'engagement. Lorsque le client a conclu un abonnement avec un engagement de 24 mois associé à l'achat d'un équipement subventionné, le Client devra alors payer l'intégralité des sommes restantes dues jusqu'au terme de la première année d'engagement, et au-delà 20 % des redevances restantes jusqu'au terme de son engagement.

En cas de vente de matériel non subventionné de type mobile, le solde restant du prix initial du matériel sera facturé au client. Ce solde devra être réglé selon les modalités convenues lors de la transaction initiale. Toute somme restant impayée après la date d'échéance pourra être assortie de pénalités de retard conformément aux dispositions légales en vigueur.

Il est important de noter que la propriété du matériel vendu ne sera transférée au client qu'après le paiement intégral du prix convenu. Jusqu'à ce paiement, CIEL TELECOM se réserve le droit de reprendre possession du matériel en cas de non-paiement, sans préjudice de ses autres droits et recours.

Les frais de fermeture de lignes diffèrent selon le type de contrat :

- **Contrats ADSL, Fibre, Site Internet, Box 4G Standard Convergence, TPE_IP, Standard Digital :**

Frais de fermeture de ligne : 260 euros HT/
312 euros TTC

- **Contrats Accueil Digital, VGA, Vidéo Futur :**

Frais de fermeture de ligne : 49 euros HT/
58.80 euros TTC

- **Contrats Mobile, Caméra, Air Fixe et Convergence :**

Frais de fermeture de ligne : 99 euros HT/
118.80 euros TTC

Le Client peut résilier le contrat sans aucun frais :

- en cas d'écart significatif permanent ou fréquent, entre les performances réelles d'un service de communications électroniques, autre qu'un service d'accès à l'internet et les performances prévues au contrat.

Cette demande devra être adressée par courrier recommandé et comporter toutes les

preuves démontrant le défaut de performance ou l'écart significatif de performance ainsi que la durée. Cette demande ne sera pas recevable en cas de mauvaise utilisation par le Client du service, en cas de mauvais paramétrage des équipements, en cas de force majeure au sens du code Civil et de la jurisprudence de la cour de cassation.

- pour des motifs légitimes de résiliation, qui sont les suivants :

- Licenciement à la suite de la rupture d'un CDI
- Difficultés financières du Client ayant donné suite à notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers,
- Décès du Client, hospitalisation et/ou arrêt maladie de plus de trois mois affectant le Client,
- Incarcération du Client pour une durée supérieure à trois mois,
- Déménagement pour une longue durée, dans une zone où le Service est totalement inaccessible depuis le domicile ou lieu de travail du Client,
- Déménagement hors du territoire français
- Cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation ;

Le client devra adresser les pièces justificatives accompagnée de sa demande à CIEL TELECOM.

17. PORTABILITE DU NUMERO

Le numéro RIO (Relevé Identité Opérateur) permet d'effectuer la portabilité du numéro d'une ligne fixe ou mobile vers un autre opérateur. Ce numéro est accessible depuis la ligne concernée en composant le 3179 (Service et appel gratuits) et depuis toute autre ligne en contactant le numéro vert 0800 71 3179

(Service et appel gratuits). Les RIO sont également affichés dans l'espace Client.

18. REGLES SPECIFIQUES AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition dénommée « Bloctel » afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours. Le consommateur peut s'inscrire sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes

19. COOPERATION AVEC LES AUTORITES PUBLIQUES

La responsabilité de CIEL TELECOM ne saurait être engagée en cas de communication d'éléments en sa possession sur toute demande faite, par réquisition judiciaire, par les autorités judiciaires, policières ou administratives.

20. CESSION

Afin d'assurer la continuité du service, le Client accepte que CIEL TELECOM puisse librement céder, transférer et déléguer sous-traiter ou aliéner tout ou partie de ses obligations, droits titres et intérêts en vertu du contrat dans le respect des dispositions légales en vigueur.

21. SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET COMMERCIALE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Client de CIEL TELECOM, du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures, gratuitement depuis un poste fixe en France Métropolitaine : • Par téléphone au 02 46 65 02 90,

• par fax au 01 70 36 74 74

• par courrier : Service Client CIEL TELECOM 25 Rue Nationale 72230 GUECELARD / Siège social CIEL TELECOM 4 rue Dahomey 75011 PARIS

• par courriel : serviceclient@cieltelecom.com

22. REGLEMENT DES LITIGES ETMEDIATION

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Client, vous pouvez saisir le :

CENTRE DE MEDIATION DE LA
CONSOMMATION DE CONCILIEURS DE
JUSTICE CM2C, 14 rue Saint Jean 75017 PARIS,
<https://cm2c.net/>

En tout état de cause, le Client Particulier bénéficie des voies de recours légales dans les délais applicables.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

CIEL TELECOM S.A.S

Siège social : 25 Place de la Madeleine, 75008 Paris

Adresse de correspondance : 50 route du Chêne, 72230 Arnage

Capital : 300.000 € – RCS Paris : 478 515 059

Tél. : 02 46 65 02 90 – Email : serviceclient@cieltelecom.com

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de prestations de services (CGS) encadrent la fourniture des prestations de Ciel Telecom relatives à la création, refonte, hébergement, référencement, gestion de réseaux sociaux et sites e-commerce, destinés aux professionnels.

Les services sont proposés sous forme de packs :

□ 1.1 PACK ESSENTIEL – SITE VITRINE

Tarif : 59,99 €/mois (24 mois) ou 79,99 €/mois (12 mois) Hors Taxes.

Inclus :

- Création ou refonte d'un site vitrine jusqu'à 5 rubriques (ex. Accueil, À propos, Services, Galerie, Contact)
- Hébergement sécurisé
- Formulaire de contact
- Optimisation technique (structure, balises, vitesse, responsive)
- Mises à jour de sécurité mensuelles
- 1 modification de contenu / mois incluse (texte, image ou lien)

Délais :

- Création : 15 jours ouvrés après validation du cahier des charges
- Cahier des charges à retourner sous 7 jours après souscription



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

□ 1.2 PACK VISIBILITÉ – SITE + RÉSEAUX SOCIAUX

Tarif : 159,99 €/mois (24 mois) Hors Taxes, ou 199,99 €/mois (12 mois) Hors Taxes.

Inclus :

- Tous les éléments du **Pack Essentiel**
- Rubriques transformées en pages complètes avec contenu étoffé
- Community Manager dédié
- 1 post par semaine sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) (visuel + texte de 80 à 150 mots max)
- Rapport de performance mensuel (vues, clics, interactions + recommandations)
- 1 modification de contenu du site / mois incluse
- Option Google Business

Délais :

- Site : 15 jours ouvrés
- 1er post : sous 7 jours ouvrés après validation du brief

□ 1.3 PACK E-COMMERCE – SITE E-COMMERCE

Tarif : 299,99 €/mois (24 mois) Hors Taxes ou 375,99 €/mois (12 mois) Hors Taxes.

Inclus :

- Tous les éléments des **Packs Essentiel + Visibilité**



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

- Création d'une boutique en ligne (jusqu'à 15 produits)
- Ajout de variantes, prix, descriptions
- Intégration des moyens de paiement (Stripe, PayPal...)
- Panier, commandes, notifications automatiques
- Accompagnement stratégique au lancement :
 - Optimisation UX (navigation, boutons, visuels)
 - Hiérarchisation des produits
 - Mise en avant d'un produit ou d'une offre principale
- 1 modification de produit / contenu / post par semaine incluse

Délais :

- Site e-commerce : 15 à 20 jours ouvrés

□ 1.4 PACK BUSINESS UP – SITE E-COMMERCE + RÉSEAUX SOCIAUX

Tarif : 379,99 €/mois (24 mois) Hors Taxes, ou 475,99 €/mois (12 mois) Hors Taxes.

Inclus :

- Tous les éléments des **Packs Essentiel + Visibilité**
- Création d'une boutique en ligne (jusqu'à 15 produits)
- Ajout de variantes, prix, descriptions
- Intégration des moyens de paiement (Stripe, PayPal...)
- Panier, commandes, notifications automatiques



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

- Accompagnement stratégique au lancement :
 - Optimisation UX (navigation, boutons, visuels)
 - Hiérarchisation des produits
 - Mise en avant d'un produit ou d'une offre principale
- 1 modification de produit / contenu / post par semaine incluse sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Option Google Business

Délais :

- Site e-commerce : 15 à 20 jours ouvrés
- 1er post réseaux sociaux : sous 7 jours ouvrés après brief

Option sur devis :

- Contenu sponsorisé ou publicité sur les réseaux sociaux (Facebook Ads, Instagram Ads)
-

□ 1.5 PACK COMMUNICATION DIGITAL – RÉSEAUX SOCIAUX UNIQUEMENT

- Tarif : 99,99 €/mois (24 mois) , ou 129,99 €/mois (12 mois) Hors Taxes.

Inclus :

- 1 post / semaine sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Community Manager dédié
- Planning éditorial mensuel
- Rapport de performance mensuel



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

- Brief créatif à remplir sous 3 jours
- 1 modification par mois.
- Communication exclusivement par email pour validation
- Option Google Business

Délais :

- 1er post : 5 à 7 jours ouvrés après validation du brief
-

1.6 OPTIONS & SERVICES SUPPLÉMENTAIRES (sur devis)

- Boîte mail personnalisée supplémentaire
 - Modules : réservation, calendrier, PayPal, blog, multilingue, e-commerce, WhatsApp, Trustpilot
 - Personnalisation avancée du site ou ajout de pages
 - Rédaction de contenu long (articles de blog, storytelling...)
 - Refonte graphique ou ajout de rubriques
 - Autres
-

ARTICLE 2 – MODALITÉS DE COMMANDE

2.1 La commande est validée par acceptation écrite du devis (email ou SMS).

2.2 Le client dispose de 5 jours pour retourner le brief ou cahier des charges.

2.3 En l'absence de contenu fourni, des éléments standards seront utilisés.

2.4 Toute communication orale est susceptible d'être enregistrée.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

ARTICLE 3 – LIVRAISON ET ACCEPTATION

- 3.1 Livraison selon les délais propres à chaque pack (cf. article 1).
- 3.2 Après livraison d'une version de démonstration du site, le client dispose de 7 jours pour valider ou demander des modifications.
- 3.3 Passé ce délai, le site est considéré comme accepté et mis en ligne.
- 3.4 2 allers-retours de corrections sont inclus par rubrique. Chaque demande supplémentaire est facturée 50 € HT.

ARTICLE 4 – DURÉE DU CONTRAT

- 12 mois ou 24 mois selon l'offre.
- Reconduction tacite à échéance sauf résiliation.

ARTICLE 5 – TARIFS ET FACTURATION

- 5.1 Les prix sont indiqués HT.
- 5.2 Facturation bimestrielle, paiement par prélèvement mensuel.
- 5.3 Aucune réduction ou remboursement pour non-utilisation partielle ou totale.
- 5.4 En cas de rejet de prélèvement, suspension du service sous 2 jours ouvrés.

ARTICLE 6 – DROIT DE RÉTRACTATION

6.1 Le Client Professionnel dont le nombre de salariés est inférieur à 5 dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la CIEL TELECOM, 4 rue du Dahomey, 75011 PARIS - SIRET 47851505900051 50 route du chêne, 72230 Arnage - SIRET : 47851505900036 conclusion du Contrat ou de la réception du matériel le cas échéant. Pour l'exercer, le Client Professionnel



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

doit en informer CIEL TELECOM en lui adressant une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier recommandé avec avis de réception avant l'expiration du délai de rétractation ; le cachet de la poste faisant foi Le Client Professionnel peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint au contrat et l'adresser avant l'expiration du délai de rétractation. Le matériel devra ensuite être retourné, à la charge du client, avec l'ensemble de ses accessoires, dans un délai de quatorze jours à l'adresse de CIEL TELECOM. Afin de générer un formulaire de rétractation, merci d'utiliser ce lien : https://www.cieltelecom.com/formulaire_resiliation

6.2 Conformément à la loi, aucun droit de rétractation ne s'applique aux services personnalisés tels que création de site web.

ARTICLE 7 – CONTENUS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 Le client garantit la légalité des contenus fournis.

7.2 Ciel Telecom peut supprimer tout contenu jugé illicite ou inapproprié.

7.3 Les créations restent la propriété de Ciel Telecom jusqu'au paiement intégral.

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES

Les traitements des données personnelles que nous mettons en œuvre sont décrits dans la Politique d'utilisation des données personnelles, accessible sur le site Internet de CIEL TELECOM : https://www.cieltelecom.com/RGPD/RGPD_Politique_de_Protection_des_donnees_pers CIEL TELECOM, 4 rue du Dahomey, 75011 PARIS - SIRET 47851505900051 50 route du chêne, 72230 Arnage - SIRET : 47851505900036 on nelles.pdf Les Clients disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition à communication et de suppression auprès de CIEL TELECOM par l'envoi : •D'un courrier recommandé à l'adresse CIEL TELECOM 25 Rue Nationale 72230 Guecelard •D'un courriel à l'adresse dpo@cieltelecom.com accompagné d'un justificatif d'identité



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

« Mon Site Pro » DE CIEL TELECOM

ARTICLE 9 – RÉSILIATION ANTICIPÉE

9.1 Résiliation anticipée uniquement par lettre recommandée avec AR, avec préavis de 3 mois.

9.2 Frais de rupture : 260 € HT + solde des mensualités restantes.

ARTICLE 10 – JURIDICTION & LOI APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, qui ne saurait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.



Conditions Générales de Vente et d'Utilisation – Standard téléphonique

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation régissent les relations contractuelles entre la société CIEL TELECOM, ci-après dénommée "le Vendeur", et ses clients, professionnels, dans le cadre de la vente et de la location de matériel de standard téléphonique, tablettes, casques et autres accessoires, ci-après dénommés "le Matériel". Toute commande de Matériel implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions par l'acheteur.

1. OBJET

1.1 Le Vendeur propose à la vente ou à la location du Matériel nécessaire à l'équipement téléphonique des entreprises.

2. COMMANDES

2.1 Les commandes de Matériel peuvent être passées par écrit, par téléphone, ou via le site internet du Vendeur.

2.2 Le Vendeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une commande, et ce, sans motif particulier.

3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 Les prix du Matériel sont indiqués en euros hors taxes et hors frais de livraison. Les taxes applicables seront ajoutées au prix lors de la facturation.

3.2 Les modalités de paiement seront convenues au moment de la commande. Le paiement peut être effectué par chèque, virement bancaire ou tout autre moyen de paiement accepté par le Vendeur.

4. LIVRAISON ET RÉCEPTION DU MATÉRIEL

CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



4.1 Les délais de livraison seront communiqués au Client au moment de la commande. Ces délais sont indicatifs et le non-respect de ceux-ci ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnisation.

4.2 Le Client s'engage à vérifier la conformité du Matériel livré dès réception. En cas de non-conformité, il doit en informer le Vendeur dans un délai de 48 heures suivant la réception.

5. GARANTIES

5.1 Le Matériel bénéficie d'une garantie conformément aux dispositions légales en vigueur.

5.2 La garantie ne couvre pas les dommages causés par une utilisation incorrecte, une négligence, ou toute autre raison non imputable au Vendeur.

6. RESPONSABILITÉ

6.1 La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

6.2 Le Vendeur ne peut être tenu responsable des dommages indirects subis par le Client.

7. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

CIEL TELECOM, opérateur Télécoms et Internet, conçoit, commercialise et gère des services de télécommunication dans la zone de couverture des réseaux des Opérateurs. CIEL TELECOM commercialise également des applications et des services connexes de télécommunications

CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



(hébergement de site, gestion d'accès aux réseaux Internet, interface de gestion web, applications, etc...)

Tout Client qui signe un bon de souscription ou une demande d'ouverture de compte reconnaît qu'il a pris connaissance et validé les conditions générales de vente et de services à l'adresse suivante : <https://www.Ciel Telecom.com/cgv/>

ARTICLE I : DEFINITIONS

Les termes ci-après définis, employés indifféremment au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante :

Câblage Interne : Ensemble des infrastructures nécessaires à l'acheminement du Service (génie civil, chemins de câbles, câbles, prises terminales)

Eligibilité de la ligne téléphonique : compatibilité technique de la ligne téléphonique.

LAN (Local Area Network) : le réseau local informatique existant sur le Site et sur lequel sont notamment raccordés les Terminaux IP.

Client : désigne toute entité ou entreprise inscrite au répertoire SIRENE, personne morale de droit public ou association, située en France métropolitaine, satisfaisant aux conditions d'accès de l'article III, qui conclut un Contrat de Service.

Communication Electronique : désigne toute communication électronique émanant ou reçue par le Client à travers le réseau de CIEL TELECOM ou les Services, telle que Voip, message instantané, SMS, courriel, document, photo, enregistrement sonore ou vidéo, chat, ou toute autre donnée.

Contrat de Services/Demande d'Ouverture de Compte/Bon de souscription : désigne le document dématérialisé et signé électroniquement par le Client par lequel ce dernier indique sa catégorie de service commandé à CIEL TELECOM.

Interface web (extranet): désigne l'application accessible en mode ASP, dans le cadre du Contrat de Service.

Matériel : désigne l'équipement fourni au Client, par CIEL TELECOM, dans le cadre du Contrat de Service.

Services : désigne les services fournis au Client par CIEL TELECOM, dans le cadre du Contrat de Service.

Portabilité : permet au Client de changer d'Opérateur en confiant son trafic à un autre Opérateur tout en conservant les numéros attribués par son Opérateur d'origine pour un type d'accès. La Portabilité vers CIEL TELECOM est effectuée conformément à un mandat de Portabilité consenti par le Client à CIEL TELECOM accompagné d'un justificatif de propriété du ou des numéros. Sans celui-ci, CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



TELECOM décline toute responsabilité quant à l'attribution de ces numéros ou la perte de ceux-ci. CIEL TELECOM pourra mettre à disposition de nouveaux numéros.

Voix sur IP : Communication téléphonique utilisant le protocole IP sur Internet.

SLA : Service Level Agreement (Taux de disponibilité du Service)

GTR : Garantie de temps de rétablissement proposée par CIEL TELECOM pour certains Services, dont l'étendue et la nature sont visées ci-dessous.

Anomalie Majeure : dysfonctionnement entraînant une coupure totale d'un Service Principal exclusivement imputable aux Réseaux et/ou à l'Infrastructure, à l'exclusion des dysfonctionnements ayant un impact mineur sur l'utilisation des Services tels que les micro-coupures, temps de réponse longs, appels n'aboutissant pas vers une destination, etc ...

ARTICLE II : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles CIEL TELECOM fournit les Services au Client.

ARTICLE III : CONDITIONS D'ACCES

Le Client a la possibilité de souscrire aux différents services CIEL TELECOM via la transmission d'une Demande d'Ouverture de Compte ou en se connectant à son interface de gestion, en utilisant le login et le mot de passe fourni par CIEL TELECOM. Le Client s'assurera de la confidentialité du login et du mot de passe qui lui a été confié. Toute transmission de données effectuée à partir du login de Client sera réputé avoir été effectué par ce dernier. Toutes pertes, détournements ou utilisations non autorisées du Login et/ou du mot de passe et leurs conséquences relèvent de la responsabilité de Client. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le Client s'engage à avertir CIEL TELECOM sans délai, par message électronique, confirmé par lettre recommandée, afin que cette dernière procède au changement immédiat du login confié lors de la souscription de l'abonnement. Le Contrat de Service est réservé au Client, pour ses besoins propres. Il lui est interdit de permettre à des tiers d'accéder aux Services, à titre gratuit ou onéreux. Sont notamment visés par cette interdiction les appels vers des équipements destinés à les détourner ou router vers d'autres réseaux. Toute activité de centre d'appels ou activité similaire, qui serait exercée par le Client, même à titre occasionnel ou accessoire, est exclue du forfait illimité et sera facturée en sus, selon les tarifs applicables. Le Client déclare et garantit CIEL TELECOM qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité énoncées au Contrat de Service. Le contrat est déclaré « accepté » par CIEL TELECOM sous réserve d'acceptation des services financiers de CIEL TELECOM.

ARTICLE IV : FOURNITURE DU SERVICE

IV.I CIEL TELECOM s'engage à fournir le Service conformément au Bon de Commande, aux objectifs de qualité de niveaux de services.



IV.II CIEL TELECOM pourra modifier un Service sans frais supplémentaire pour le Client à la condition que cette modification n'affecte pas substantiellement l'utilisation du Service par le Client.

IV.III Service de transport voix : Service de téléphonie sur IP (ci-après le « Service ») permettant principalement à CIEL TELECOM d'acheminer le trafic téléphonique sortant et/ou entrant de Client en Voix sur IP vers les passerelles d'accès aux réseaux TDM ou Voix sur IP du/des opérateurs de télécommunications fixes ou mobiles, nationaux ou internationaux avec lesquels il a contracté des accords d'interconnexion, tout en amenant à Client des fonctionnalités de standard téléphonique hébergé (groupe, transfert, renvoi...) moyennant la vente, la location ou la mise en dépôt des matériels nécessaires.

IV.IV Service de transport DATA : Service d'accès à Internet ADSL (jusqu'à 18 Méga en fonction de l'éligibilité et sous réserve des équipements), SDSL (en option et selon tarification spécifique) exclusivement via un réseau de type IP (Internet Protocole) , Fibre Optique très haut débit (en option) en flux Ethernet à destination de Clients résidant en France métropolitaine et selon l'éligibilité.

IV.V Fourniture du matériel nécessaire : dans l'éventualité où le Client ne posséderait pas les matériels nécessaires et conforme à la mise en service des différents services auxquels il a souscrit, CIEL TELECOM pourra lui vendre tout ou partie des terminaux conformément au choix du Client accepté dans le Contrat de Services.3.4

IV.VI Câblage CIEL TELECOM pourra à la demande du Client et après devis accepté, assurer l'ensemble du câblage informatique ainsi que la desserte interne pour l'acheminement des Produits et Services.

ARTICLE V : DISPOSITIONS FINANCIERES ET CONTREPARTIE A LA FOURNITURE DE SERVICE

En contrepartie de la fourniture du service par la société CIEL TELECOM, le Client devra lui payer les redevances et les frais suivants à savoir les frais initiaux, les redevances mensuelles, les frais d'utilisation

V.I Les tarifs appliqués par CIEL TELECOM sont définis au Contrat de Services et dûment acceptés par le Client lors de sa signature électronique.

CIEL TELECOM informe le Client par tous moyens de toutes modifications des tarifs dues à une évolution de la législation qui s'impose à CIEL TELECOM, avec un délai de préavis de trois mois. En cas de refus par le Client de la modification de tarifs, ce dernier peut résilier le Contrat de Services par lettre recommandée avec accusé de réception pendant la durée de ce préavis, la résiliation intervenant à l'issue du préavis. De convention expresse, le Client sera considéré comme ayant accepté les modifications s'il continue à utiliser les Services à l'expiration du préavis.



V.II. Les Services sont facturés au Client mensuellement à terme à échoir. Les frais d'installation sont facturés sur la première facture. Chaque facture est payable en euros. Le règlement s'effectue comptant par prélèvement automatique, tous les deux mois. Le Client s'acquitte du paiement de tous droits et taxes liées à l'exécution du Contrat de Services (y compris la TVA), au taux applicable.

Les frais d'utilisation et les frais additionnels devront être payés de façon mensuelle à terme échu suivant l'utilisation des Services durant le mois calendaire écoulé

V.III. En cas de non-respect du délai de paiement prévu à l'article V.II, et sans préjudice de tous ses autres droits, notamment de suspension ou de résiliation du Contrat, la société CIEL TELECOM facturera un forfait de 10€ HT de frais pour toute défaillance de paiement (rejet bancaire, annulation de prélèvement...) et pourra exiger, une pénalité pour retard de paiement calculée sur la base d'un taux d'intérêt fixé à 15 %. Les pénalités de retard ne seront pas appliquées (et la date de la facture ne sera pas prise en compte) en cas de contestation de bonne foi par le Client du montant facturé par la société CIEL TELECOM à condition que le Client : a) paie tous les montants facturés et non contestés à leur échéance, b) adresse par écrit à la société CIEL TELECOM sa contestation sur le montant facturé avant sa date d'exigibilité, c) coopère avec la société CIEL TELECOM afin de résoudre rapidement la contestation et d) s'engage à payer le montant convenu sur lequel les Parties se sont mises d'accord, à sa nouvelle échéance, c'est-à-dire dans les 5 jours à compter de la résolution de la contestation.

Par ailleurs, CIEL TELECOM se réserve le droit, huit (8) jours après l'envoi de la mise en demeure de payer, sous quelque forme que ce soit, restée partiellement ou totalement sans effet, de suspendre les Services jusqu'au paiement intégral des sommes dues et, le cas échéant, de résilier de plein droit, avec effet immédiat, le Contrat de Services en cours. Tous les frais d'impayés, suite à un rejet bancaire d'un règlement du Client, resteront à la charge financière de ce dernier.

CIEL TELECOM se réserve le droit de suspendre les services sans préavis en cas de deux impayés successifs.

ARTICLE VI : ENTREE EN VIGUEUR-DUREE- DEMENAGEMENT

VI.I. Le Contrat de Services entre en vigueur à compter de la mise en service et/ou signature du procès-verbal de livraison par la dernière des deux parties, pour une durée indéterminée, ce contrat est réputé sans engagement et peut être arrêté par courrier recommandé à tout moment sachant que tout mois entamé reste dû.



VI.II. En cas de déménagement, le client s'engage à prévenir CIEL TELECOM au moins trente (30) jours avant la date prévue par lettre recommandée avec AR. Les frais de mutation administratifs s'élèvent à 350 € HT par site.

En l'absence d'information par le Client à ce titre, CIEL TELECOM se réserve le droit de résilier de plein droit, avec effet immédiat, le Contrat de Services en cours.

Le client s'engage à mettre ses nouveaux locaux aux normes permettant l'acheminement des services de CIEL TELECOM à ses frais. Toute intervention de CIEL TELECOM à ce titre sera facturée au prix des frais d'installation en vigueur à la date du déménagement et ce par site installé.

ARTICLE VII : ENGAGEMENTS DU CLIENT

Sur la base des caractéristiques des offres de CIEL TELECOM, le Client détermine librement les Services sur lesquels il porte son choix et assume l'entière responsabilité de ce choix. Le Client s'engage à fournir à CIEL TELECOM l'ensemble des éléments techniques et contractuels nécessaires à la conclusion et à l'exécution du Contrat de Services. Pour faciliter le service apporté au Client, ce dernier désigne une personne comme étant l'interlocuteur principal de CIEL TELECOM. En cas de difficulté ou dysfonctionnement affectant les Matériels ou Services, le Client s'engage à avertir immédiatement CIEL TELECOM.

A compter de la livraison, le Client est seul responsable des dommages causés aux Matériels, notamment en cas de perte, vol ou détérioration non inhérente aux Matériels. Le Client prend les assurances nécessaires pour faire face aux risques.

Il appartient au Client de s'assurer qu'il dispose de la compétence nécessaire pour l'utilisation des Services et que ses structures propres, notamment son personnel, ont acquis la formation nécessaire et sont susceptibles d'utiliser, avec toute l'efficacité requise, les Services. L'interface web étant une application standard conçue pour satisfaire le plus grand nombre de clients, CIEL TELECOM ne peut garantir son adaptation aux besoins spécifiques du Client.

Le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services et notamment l'encombrement du réseau ou des serveurs de messagerie par du publipostage sauvage ou massif.

Le Client est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même à CIEL TELECOM du fait de l'utilisation des Matériels et Services. Le Client garantit CIEL



TELECOM et il l'indemnise de toutes les conséquences d'une réclamation ou action d'un tiers à ce titre.

En particulier, le Client est seul responsable (et il garantit CIEL TELECOM) des Communications Électroniques. CIEL TELECOM peut, sans y être obligée, examiner et/ou bloquer les Communications Électroniques ou le login du Client afin de maintenir la sécurité des Services ou en cas de manquement de la part du Client à ses obligations légales, en application de la loi du n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, sans préjudice des stipulations relatives à la résiliation.

ARTICLE VIII : ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITE DE CIEL TELECOM

VIII.I. CIEL TELECOM met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer en permanence la continuité des Services. CIEL TELECOM s'efforcera de rendre le Service disponible (SLA) au moins 95% du temps, ce temps de disponibilité étant calculé sur la base des Notifications des interruptions adressées à CIEL TELECOM au cours des périodes de référence.

VIII.II. CIEL TELECOM s'engage à rétablir les Services, en cas de défaillance de sa plate-forme, dans un temps de rétablissement de quatre (4) heures ouvrées à compter de l'enregistrement de la demande du Client, dès lors que le dysfonctionnement est signalé au Service Client par téléphone ou par email avec l'obtention d'un numéro de ticket. En dehors de ces horaires, le rétablissement est différé au premier Jour Ouvrable suivant. En cas de non-respect du délai, CIEL TELECOM réduira de 50% le montant de l'abonnement forfaitaire du mois suivant, à titre d'indemnité compensatoire, forfaitaire et définitive.

CIEL TELECOM ne peut accepter aucune réclamation relative à l'inexécution ou la mauvaise exécution des Services imputable au Client (ex : défaillance du réseau informatique du Client, dommages causés au Matériel, etc.), au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des Services, à un cas fortuit ou à un cas de force majeure.

Toute intervention ou déplacement non lié à une défaillance de la plate-forme de CIEL TELECOM sera facturé en sus après établissement d'un devis accepté par le Client.

En application des dispositions de l'article 1151 du Code civil, CIEL TELECOM n'est pas responsable des dommages indirects (prévisibles ou imprévisibles), tels que, le cas échéant, la perte, l'altération ou l'accès frauduleux à des données, la transmission accidentelle de virus ou de tout autre élément



nuisible, la perte de profits ou l'opportunité, le coût de biens et services de remplacement ou l'attitude et le comportement d'un tiers.

En cas de coupure totale des Services de téléphonie (hors cas de défaillance de la plate-forme CIEL TELECOM tel que prévu ci-dessus), le Client devra informer sans délai CIEL TELECOM par email ou par téléphone aux heures d'ouverture du Service Client.

CIEL TELECOM aura alors 24h pour apporter une réponse au Client par tout moyen et s'engage sous les 15 jours suivants l'email du Client à remédier aux dysfonctionnements ayant entraîné la coupure totale des Services de téléphonie.

Si au-delà de ce délai de 15 jours, les dysfonctionnements persistent (coupure totale), le Client aura la possibilité de résilier le Contrat de Services par lettre recommandée avec accusé de réception avec effet à la date de réception du courrier sauf si les dysfonctionnements ne sont pas imputables à CIEL TELECOM mais à un opérateur tiers notamment l'opérateur détenteur de la ligne de support ou du dégroupage.

VIII.III CIEL TELECOM utilise les moyens technologiques et les dispositifs de sécurité ainsi que des règles strictes (a) aux fins de protéger les Services contre la perte, l'usage abusif et la modification et (b) aux fins de protéger le caractère privé des informations identifiables contre tout accès non autorisé ou toute utilisation non conforme. Toutefois, le Client reconnaît que CIEL TELECOM ne peut garantir la protection des Services contre les tiers ou contre tout agissement au-delà d'un contrôle adéquat exercé conformément aux règles de l'art. Le Client reconnaît qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées (ex : copies de sauvegarde) pour protéger et conserver ses données, documents et programmes stockés dans ses équipements.

Les événements de toute nature échappant à la volonté de CIEL TELECOM, irrésistibles et imprévisibles ayant pour conséquence de retarder ou d'empêcher l'exécution du Contrat de Services constituant, de convention expresse, une cause de suspension et/ou d'extinction des obligations de CIEL TELECOM aux termes du Contrat de Services, sans indemnité. Si le cas de force majeure persiste au-delà d'une durée de soixante (60) jours, le Contrat de Services peut être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire, par l'une ou l'autre des parties, sans indemnité.

VIII.IV Procédure de notification des Interruptions

CIEL TELECOM fournit à ses ABONNES un point d'entrée unique qui assure l'accueil, la prise en compte, l'aiguillage et le suivi des notifications d'Interruptions. Ce service est accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



Dès réception d'un appel de l'ABONNE, CIEL TELECOM qualifiera l'appel comme suit :

- identification de l'appelant et vérification de son habilitation
- identification du contrat et du niveau de service souscrit,
- identification des sites impactés (pré localisation de l'incident).

Une fois l'appel qualifié, CIEL TELECOM ouvrira un ticket enregistré dans le système de gestion et référencé par un identifiant unique. Ce numéro de référence sera nécessaire au suivi de l'Interruption. L'horaire mentionné sur le ticket d'incident constituera le point de départ du calcul de la durée d'une Interruption, sous réserve de confirmation par l'ABONNE de la déclaration par écrit par fax ou e-mail une heure après l'appel.

L'ABONNE fournira à CIEL TELECOM toutes les informations requises par cette dernière afin de localiser et de remédier à l'Interruption.

Ces informations comprendront, sans que ce soit limitatif :

- nom de l'interlocuteur Client déclarant l'Interruption ;
- type de service impacté ;
- description, localisation et conséquences de l'Interruption ;
- si besoin, coordonnées d'une personne à tenir informée (si différente de l'appelant).

VIII.V Gestion des Interruptions

Avant de signaler un incident, l'ABONNE s'assurera que le dysfonctionnement ne se situe pas sur ses Équipements ou ceux sous la responsabilité de l'Utilisateur Final, ses Sites ou ceux des Utilisateurs Finaux et/ou de la Desserte Interne. A l'ouverture d'un ticket, CIEL TELECOM réalisera l'identification de l'incident et confirmera par téléphone à l'ABONNE que le dysfonctionnement signalé, constitue bien une Interruption. Toute ouverture de ticket pour un incident qui, après vérification par CIEL TELECOM, s'avèrera ne pas relever du périmètre de responsabilité de CIEL TELECOM et/ou être consécutif à un usage anormal et/ou frauduleux du Service par l'ABONNE et/ou l'un de ses Utilisateurs Finaux, pourra donner lieu à une facturation. Une fois l'origine de l'Interruption identifiée, CIEL TELECOM réalisera, pendant les Jours et Heures définis, les actions visant à corriger ladite Interruption. Dès lors que CIEL TELECOM a fait, auprès de l'ABONNE, la demande d'accès aux Sites nécessaires à la résolution de l'Interruption, le décompte du temps d'Interruption est gelé jusqu'à ce qu'CIEL TELECOM obtienne l'accès physique aux dits Sites et à ses Équipements.

VIII.VI Clôture de l'incident

La clôture d'une signalisation sera faite par CIEL TELECOM comme suit :

CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



- Information du Client (par téléphone, ou e-mail),
- Détermination de la durée de l'Interruption,
- Clôture et archivage de l'incident.

Dans un délai de dix (10) Jours Ouvrés suivant la clôture d'un incident, un rapport d'incident sera transmis par email par CIEL TELECOM à l'ABONNE afin de préciser les causes de l'Interruption ainsi que les solutions apportées et la durée de résolution.

VIII.VII Gestions de travaux programmés

Pour assurer le maintien de la qualité de ses services, CIEL TELECOM peut être amenée à réaliser des travaux sur son infrastructure réseau, susceptibles d'affecter temporairement le bon fonctionnement des services. Les Interruptions Programmées de service dues à des interventions préalablement qualifiées par les Parties comme travaux programmés ne sont pas prises en compte dans les engagements de Niveaux de Service ci-dessus. CIEL TELECOM devra informer préalablement l'ABONNE de toute activité planifiée pouvant entraîner une perturbation de son service.

La notification de travaux programmés par CIEL TELECOM devra intervenir au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue, sous forme d'un e-mail ou d'un fax contenant les indications suivantes :

- date et heure prévue de début de perturbation,
- durée prévue,
- impact sur le service,
- motif de la perturbation,
- interlocuteur en charge.

Pendant ces périodes de travaux programmés, CIEL TELECOM s'efforcera de limiter les conséquences des travaux sur le Service.

ARTICLE IX : INSTALLATION DU MATERIEL ET MISE EN PLACE DES SERVICES

Lors de l'installation du Matériel et de la mise en place des Services, le Client doit signer conjointement avec CIEL TELECOM le procès-verbal de mise en service ou formuler ses observations par écrit en une seule fois. A défaut d'observations ou de signature dans le délai de deux (2) jours ouvrés, la livraison est réputée acquise. En cas de contestation après le déroulement de l'installation et de la mise en place entraînant le refus du Client de signer le procès-verbal de mise en service, il appartiendra au Client de rapporter la preuve d'une non-conformité. En tout état de cause, l'usage



effectif de tout ou partie des Services pendant une période de plus de dix (10) jours calendaires vaut acceptation.

En cas de résiliation de la part du client avant la mise en place du contrat, CIEL TELECOM se réserve le droit de réclamer six (6) mois d'abonnement.

Le ou les modems/routeurs restent la propriété de CIEL TELECOM et sont restitués par le Client, à ses frais (ex : coûts de transport), à l'expiration du Contrat de Services, quel qu'en soit le motif.

ARTICLE X : PROPRIETE INTELLECTUELLE

CIEL TELECOM est propriétaire ou cessionnaire des biens, droits, titres et intérêts afférents aux Services, y compris les droits de propriété intellectuelle. CIEL TELECOM se réserve tous les droits qui n'ont pas été expressément accordés au Client aux présentes. L'accès et l'utilisation des Services ne confèrent aucun droit de propriété au Client sur les Services, ou leur dénomination ou encore leurs éléments sous forme de texte, dessin, graphique, photographie, image, icône, son, vidéo, programme d'ordinateur, base de données.

Il est interdit au Client de reproduire, fixer, diffuser, représenter, communiquer, modifier, traduire, adapter, publier ou exploiter les Services ou leurs éléments ci-dessus, sans autorisation préalable écrite de CIEL TELECOM.

Le Client s'interdit formellement de reproduire, de façon permanente ou provisoire, l'Interface web, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme, y compris à l'occasion du chargement, de l'affichage, de l'exécution, de la transmission ou du stockage, sous réserve des actes nécessaires à son utilisation. Le Client s'interdit de, et s'engage à interdire à tout tiers de décompiler, désassembler l'Interface web, pratiquer l'ingénierie inverse ou de tenter de pratiquer découvrir ou reconstituer le code source, les idées qui en sont à la base, les algorithmes, les formats des fichiers ou les interfaces de programmation ou d'interopérabilité de quelque manière que ce soit, sauf à des fins d'interopérabilité et ce dans les conditions prévues par l'article L. 122-6-IV du Code de la propriété intellectuelle. Dans ce cas, le Client devra, au préalable, informer CIEL TELECOM qui disposera alors d'un délai de trente (30) jours calendaires pour lui remettre les interfaces ou les informations nécessaires à l'interopérabilité, ou pour lui indiquer les moyens de se procurer ces informations. Le Client devra s'abstenir de tout acte de décompilation pendant ce délai ; ou supprimer l'identification du produit, la mention des droits d'auteur, marque ou toute autre mention de propriété apparaissant sur l'Interface web ou sur les écrans ou la documentation ; ou fournir, louer, prêter, utiliser en temps partagé ou service bureau ou ASP, effectuer toute autre utilisation ou permettre à d'autres personnes d'utiliser l'Interface web au bénéfice de tiers ; ou modifier, corriger, traduire, adapter, arranger,



intégrer ou associer avec d'autres logiciels ou créer des œuvres dérivées à l'aide d'éléments de l'Interface web.

Le Client accorde à CIEL TELECOM une licence gratuite, non exclusive, non cessible du contenu des Communications Électroniques dans le but de permettre à CIEL TELECOM de fournir les Services conformément aux présentes conditions générales.

ARTICLE XI – SUSPENSION DU SERVICE

En cas de non-respect de l'une de ses obligations par le Client, et en particulier, si une quelconque facture de CIEL TELECOM reste totalement ou partiellement impayée à l'échéance indiquée sur celle-ci, CIEL TELECOM adressera au Client par lettre recommandée avec AR, une mise en demeure de remédier à cette défaillance. Si cette mise en demeure sans effet à l'expiration d'un délai de 8 jours suivant la réception de celle-ci, CIEL TELECOM pourra, si bon lui semble, suspendre de plein droit et sans autre formalité le ou les Services, objet du contrat. La suspension du service n'entraînera pas la suspension des paiements et les facturations dus au titre du contrat.

La suspension et le rétablissement du Service entraîneront des frais qui seront mis à la charge du Client.

A défaut pour le Client de remédier à sa défaillance dans un délai de 10 jours à compter de la suspension du service, CIEL TELECOM pourra résilier le contrat de plein droit et avec effet immédiat aux torts du Client qui en supportera toutes les conséquences et notamment le paiement des frais de résiliation anticipée.

Le Client déclare expressément accepter les conséquences de l'application du présent article, en particulier en termes de continuité de son Service et ne pourra en aucun cas se retourner contre CIEL TELECOM pour quelque dommage que ce soit qu'il subirait du fait de cette application.

ARTICLE XII – RESILIATION

Hors le cas de résiliation énoncé à l'article V ci-dessus, en cas de manquement contractuel de l'une ou l'autre des parties, l'autre Partie pourra notifier à la partie défaillante une mise en demeure

CIEL TELECOM S.A.S : vos courriers au 50 route du chêne, 72230, Arnage - Siège social: 25 Place de la Madeleine Paris 08 Capital 300.000€ - RCS Paris: 478515059 - Tél. : 02 46 65 02 90 - Fax : 01 70 36 74 74 - Email : serviceclient@cieltelecom.com



exigeant qu'elle remédie à la situation en question, si une telle solution est possible dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de la lettre recommandée. S'il n'est pas remédié à la situation dans le délai imparti. La partie non défaillante pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée + AR, de plein droit et sans autre formalité. La date d'effet de la résiliation sera celle du jour de la réception de la lettre recommandée par l'autre partie. Le fait pour la Partie non défaillante de ne pas mettre en œuvre son droit de prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une obligation contractuelle par l'autre partie ne saurait être considéré comme une renonciation à l'exercice ultérieur de ce droit.

ARTICLE XIII – CESSION

Le Client ne pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits et obligations au titre du Contrat de Services sans l'accord préalable et écrit de CIEL TELECOM. Le Contrat de Services est librement cessible par CIEL TELECOM.

En cas de refus par CIEL TELECOM de la cession, le contrat sera résilié de plein droit aux torts exclusifs du contractant dans les conditions de l'article XI.

ARTICLE XIV : CLAUSES FINALES-COMPETENCE ET JURIDICTION

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat de Services est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions, pour autant qu'elle exprime toujours l'intention d'origine des parties. Elle sera alors, le cas échéant, remplacée par toute stipulation équivalente valable.

Tout droit et toute obligation qui, soit expressément, soit par leur nature, doivent continuer à être en vigueur après l'expiration ou la résiliation du Contrat de Services, survivra et restera en vigueur.

Le Contrat de Services exprime l'intégralité de l'accord entre les parties eu égard à son objet, et annule et remplace toutes déclarations, négociations, engagements, communications et accords, oraux ou écrits, préalables entre les parties, relatifs aux auxquelles il s'applique ou qu'il prévoit, ainsi que toutes conditions générales ou autres documents (bons de commande, lettres ...) du Client adressé à CIEL TELECOM.

Le Contrat de Services conclu avec le Client peut servir de référence à CIEL TELECOM.



Aucune action, quelle qu'en soit la forme, trouvant son origine dans le Contrat de Services, ne pourra être intentée par l'une ou l'autre des parties plus de six mois après la survenance de l'évènement en constituant le fondement.

CIEL TELECOM prend en charge la résiliation des mandats accordés par le client des numéros fixes lui appartenant. CIEL TELECOM ne peut être tenu pour responsables des sommes restantes dues aux opérateurs et installateurs tiers.

Le Contrat de Services est régi et interprété par et conformément au droit français. En cas de litige, de compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce de Paris nonobstant pluralité défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.



Conditions Particulières de Vente de Site mobile ou Fidtouch.

1. Objet

Les présentes Conditions Particulières de Vente (ci-après dénommées "CGV") régissent la vente du produit "Site Mobile" ou « Fidtouch » fourni par la société CIEL TELECOM (ci-après dénommée "le Vendeur") et complètent les Conditions Générales de ventes CIEL TELECOM. En acceptant la création du "Site Mobile" ou « Fidtouch », le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions particulières de vente.

2. Produit

Le "Site Mobile" fourni par le Vendeur est une page web partageable, reprenant les informations d'activités globales et génériques ainsi que les informations de contacts du Client.

Le "Fidtouch" fourni par le Vendeur est une plateforme de coupons et de fidélisation des clients du professionnel.

3. Pack Privilège

Dans le cadre du "Pack Privilège", le Client se voit offrir pendant un an le "Site Mobile" ou « Fidtouch » en tant que composante intégrante de ce pack regroupant plusieurs offres/abonnements à d'autres produits CIEL TELECOM auxquels le Client aurait déjà souscrit par le passé et qui sont toujours actifs à ce jour. Le Client accepte expressément le réengagement de toutes les offres incluses, déjà existantes chez CIEL TELECOM, pour une durée d'engagement égale à celle du produit ayant la durée d'engagement la plus longue.

4. Acceptation des conditions particulières de ventes

En acceptant la création de son "Site Mobile" ou « Fidtouch » et en bénéficiant du "Pack Privilège", le Client accepte expressément les présentes Conditions particulières.